

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
I. N. S. E. P. S.



**L'EMIGRATION DES JEUNES LOUGATOIS :
DE LA SITUATION GENERALE
A LA RECHERCHE D'UN PROGRAMME
SECTORIEL D'INSERTION**

MONOGRAPHIE

présentée en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude
aux fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports

Par : Malick Tall YADE

Sous la direction de : M. Moustapha TAMBA
Docteur en Sociologie à l'UCAD

7eme Promotion : 1996-1998

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
L.N.S.E.P.S.



L'EMIGRATION DES JEUNES LOUGATOIS :
DE LA SITUATION GENERALE
A LA RECHERCHE D'UN PROGRAMME
SECTORIEL D'INSERTION

MONOGRAPHIE

présentée en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude
aux fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports

Par Malick Tall YADE

Sous la direction de : M Moustapha TAMBA
Docteur en Sociologie à l'UCAD



7ème Promotion - 1996-1998

DEDICACES

- « Béni soit Celui à qui appartient la souveraineté des cieux et de la terre et de ce qui est entre eux.

Il détient la science de l'Heure (...) »

- Paix et Salut de Dieu sur le Prophète Mouhammad.

- A la mémoire de mon père, soutien de la première heure, je dédie cette monographie.

- A ma mère, symbole de bravoure et de persévérance, je dédie ce travail.

- En souvenir à Mama Ass Sougou, je consacre cette réflexion.

- A tous mes frères, soeurs, parents et amis, je dédie cette étude.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à l'endroit de :

- Monsieur Moustapha Tamba, Professeur de Sociologie à l'UCAD, qui a bien voulu diriger ce travail avec beaucoup de disponibilité,
- Mon ami Gora Guèye pour son apport inestimable dans la réalisation de cette étude,
- Mon frère Abdoulaye Fall qui m'a apporté son assistance tout au long de ma carrière scolaire et universitaire,
- Modou Fall, l'ami, le frère toujours dévoué, toujours prêt à apporter le soutien n'importe lequel,
- Mamadou Bamba Tall, l'ami, le frère par qui la nouvelle tomba.

J'adresse également mes remerciements à toute l'équipe d'enquêteurs et aux émigrés qui ont accepté de se soumettre aux questions; sans oublier d'y associer tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de cette entreprise.

En outre, je témoigne toute ma reconnaissance à la Direction, aux enseignants, au personnel, aux étudiants et aux stagiaires de l'INSEPS pour l'attention, la sympathie et l'aide dont ils ont fait montre tout au long des deux années passées à l'INSEPS.

A mes collègues de la 7ème promotion, je dis : merci et bonne chance.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	6
INTRODUCTION GENERALE.....	7
A- Les raisons d'un choix.....	7
B- Problématique et Hypothèse.....	8
 <u>PREMIERE PARTIE</u> 	
<u>LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE.....</u>	11
<u>Chapitre premier : La Région de Louga.....</u>	11
A- Présentation générale.....	11
B- La Population.....	12
C- L'Economie régionale.....	12
1- L'Agriculture.....	12
2- L'Elevage.....	12
3- La Pêche.....	12
4- L'Industrie.....	13
D- Les Contraintes au développement.....	13
E- Les Potentialités de la région.....	14
<u>Chapitre II : La Commune de Louga.....</u>	14
A- Situation générale.....	14
B- La Population.....	14
C- La vie économique.....	15
D- La Répartition spatiale.....	15
E- La Situation scolaire.....	16
F- Infrastructures sanitaires.....	16
G- L'Assainissement.....	16
H- L'Approvisionnement en eau potable.....	16
I- Les Espaces verts.....	17
J- Le Domaine industriel.....	17
K- Les Infrastructures sportives.....	17
L- De l'Action des O.N.G.....	17
CONCLUSION PARTIELLE.....	18
 <u>DEUXIEME PARTIE</u> 	
<u>LE CONTEXTE GENERAL DE L'EMIGRATION DES JEUNES LOUGATOIS.....</u>	19
<u>Chapitre premier Les circonstances de l'émigration lougatoise.....</u>	19
A- Les facteurs historiques.....	19
B- Les facteurs économiques.....	20
C- Les facteurs démographiques.....	21

Chapitre II : La Jeunesse Lougatoise	22
A- Définition du concept « Jeunesse »	22
B- Les différentes couches de la frange juvénile	23
I- La jeunesse scolaire	23
II- La jeunesse ouvrière et marchande	24
III- La jeunesse du folklore	24
IV- La jeunesse rurale	26
V- La jeunesse émigrée	26
Chapitre III : L'Impact de l'émigration sur la situation socio-économique de Louga	28
A- Les avantages de l'émigration	28
B- Les inconvénients	29
CONCLUSION PARTIELLE	29

TROISIEME PARTIE

ANALYSE DU PHENOMENE MIGRATOIRE DE LA JEUNESSE DE LOUGA : ENQUETE ET TENDANCES.....30

Chapitre premier : Méthodologie de l'enquête	30
A- La pré-enquête	30
B- L'échantillon	31
C- Les techniques d'observation utilisées	31
1- Le questionnaire	31
2- L'entretien	31
3- L'observation participante	32
4- Les difficultés rencontrées	32
D- Dépouillement	32
Chapitre II : Situation générale : Signification et tendances	33
A- Caractéristiques de l'échantillon	33
1- Répartition par âge	33
2- Position dans la fratrie	33
3- Appartenance religieuse	33
4- Appartenance ethnique et socio-professionnelle	34
5- Statut familial et professionnel	34
6- Niveau d'étude	35
7- Diplôme obtenu	35
B- Les destinations	36
1- Moyens d'accès	36
2- Pays d'accueil	36
3- Difficultés dans les pays d'accueil	37
C- Les motivations	38
1- Décision d'émigrer	38
2- Causes de l'émigration	38
3- Analyse des causes en fonction de l'âge	39

D- La question du retour définitif	40
1- L'intention	40
2- Les projets envisagés.....	40
CONCLUSION PARTIELLE.....	41

QUATRIEME PARTIE

LES CONTOURS D'UN PROGRAMME D'INSERTION DES JEUNES

EMIGRES LOUGATOIS.....42

Chapitre premier : Le défi de l'insertion socio-économique..... 42

A- Significations du concept	42
B- Le cas spécifique des émigrés lougatois	43
C- Justifications.....	44
1- Les raisons d'ordre social	44
2- Les raisons d'ordre économique	44
3- Le contexte actuel des pays d'accueil	45

Chapitre II : Pour un programme centré sur les émigrés..... 46

A- Problématique.....	46
B- Pour des investissements massifs productifs	47
1- La solution des Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E.).....	47
2- Les domaines d'action.....	48
C- La nécessité d'une formation à l'entrepreneuriat.....	48
1- Création de centres locaux d'accueil et d'orientation.....	49
2- Mise en oeuvre d'un réseau adapté de communication.....	49
3- Le contenu pédagogique	49
CONCLUSION PARTIELLE.....	50

CONCLUSION GENERALE.....51

ANNEXE.....54

BIBLIOGRAPHIE.....57

AVANT - PROPOS

Au lendemain de l'hivernage de l'an 1989, des dizaines de jeunes Lougatois vivant en Europe ont occupé le devant de la scène, jouant notamment aux mécènes dans les manifestations sportives et culturelles.

A l'époque, la présence expressive et envahissante de ces jeunes émigrés avait amené les populations locales à leur donner l'appellation allusive de « Ndiérères » ou criquets pèlerins qui venaient de faire leur apparition après des années d'absence.

C'est alors dans cette période où la société lougatoise a connu un bouleversement dans la conception des hiérarchies, des normes et des critères de références, que le projet de la présente étude a pris naissance.

Malgré l'épreuve du temps, l'idée a pu trouver son expression à travers cette monographie dont l'objet est d'embrasser la réalité multidimensionnelle du phénomène migratoire de la jeunesse de Louga.

Loin d'être un simple vœu d'enfance, le choix d'écrire sur l'émigration lougatoise trouve aujourd'hui son fondement dans l'acuité des défis que ne cesse de lancer l'actualité.

INTRODUCTION GENERALE

A- LES RAISONS D'UN CHOIX

Face aux difficultés socio-économiques de leur environnement, les jeunes des pays sous développés se résolvent très souvent à la formule de « Partir » et décident ainsi de quitter l'espace géographique symbole pour eux de ces difficultés.

L'émigration de ces jeunes qui revêt des manifestations différentes dans l'espace et dans le temps a été au centre de plusieurs thèses et d'ouvrages généraux.

Cependant, les études menées sur le sujet se sont beaucoup plus focalisées sur le phénomène en aval, en Europe, notamment en France.

C'est ainsi que le concept d'« Immigration » est mieux consacré que celui de l'« Emigration ».

Le phénomène dans les pays d'origine semble maîtrisé, connu et renverrait à des facteurs économiques dominants et d'autres facteurs socio-politiques secondaires.

D'une manière générale, même si ces facteurs expliquent les motivations des jeunes à s'expatrier, il reste que suivant les pays, les régions ou encore les villes, d'autres explications s'y ajoutent et gagnent de plus en plus en importance.

Ainsi, l'objet de cette étude est d'essayer de rechercher certaines particularités de l'émigration des jeunes de l'agglomération lougatoise.

Loin de prétendre faire une thèse, car n'ayant ni les prérogatives ni les moyens, cette monographie sur le thème général de la jeunesse est une contribution à la compréhension des aspects qualitatifs et quantitatifs qui seraient à l'origine de l'émigration des jeunes Lougatois à l'extérieur.

Elle participe également de la recherche de voies et moyens par lesquels les retombées positives de l'émigration pourraient être utilisées pour des investissements productifs de sorte à améliorer les conditions de vie de la population résidente et fixer d'éventuels candidats au départ.

L'étude qui s'intéresse aux jeunes émigrés de la Commune de Louga cible principalement les personnes âgées entre 15 et 35 ans. Cela pour mieux être en phase avec la définition officielle de la jeunesse au Sénégal (15 à 35 ans). D'autre part, c'est une tranche d'âge qui définit, de manière générale, les jeunes émigrés dont les limites d'âge supérieures et inférieures s'étendent au fil du temps.

B- PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESE

(1)

A la période des Indépendances entre 1958 et 1964, les Sénégalais à l'instar d'autres nationalités avaient la possibilité de se rendre en France sans formalités particulières et y exerçaient des activités économiques en toute légalité. Le mouvement migratoire qu'avaient engendré de tels accords s'est étendu après cette période à d'autres pays européens, notamment ceux du Sud (Italie, Espagne...) avant de se diriger vers les Etats-Unis.

Même si elle demeure une préoccupation largement partagée, l'émigration vers les pays du Nord a fortement marqué le milieu sahélien des années quatre-vingt (80) frappé par la désertification, le chômage et la pauvreté dans les campagnes. En effet, la désorganisation des systèmes traditionnels de production et la paupérisation des agriculteurs et éleveurs durant cette période seraient à l'origine de la poussée migratoire au Sahel.

Situé au coeur de ce cadre sahélien, la région de Louga n'a pas échappé à ce mouvement migratoire qui ne concerne pour l'essentiel que la jeunesse scolaire et extra-scolaire. Les candidats à cette aventure ne cessent d'augmenter, malgré les obstacles qui se dressent sur leur chemin et notamment les hostilités suscitées dans les pays d'accueil.

En France, par exemple, principale destination de ces émigrés, une partie non négligeable de l'opinion publique adhère aux thèses racistes et anti-immigrées du Front National (F.N.). Ce que corrobore éloquemment le score de 15 % réalisé par le parti nationaliste aux dernières élections législatives de mai 1997, sans omettre le contrôle par le parti de Jean Marie Le Pen de quatre (4) municipalités au Sud de la France (Vitrolles-Toulon-Marignane-Orange) qui, habituellement, accueillait un nombre important d'immigrés africains. Officiellement, les multiples lois sur l'immigration instaurées par les gouvernements successifs (depuis 1981) ne donnent aucune chance aux « Sans papiers » dont la seule issue reste finalement la reconduction aux frontières.

D'autre part, en Allemagne, ce sont les foyers d'immigrés qui sont souvent la cible d'incendies perpétrés par les « Skin head », véritables bandes de Néo-Nazis.

Au plan européen, les mesures visant à renforcer la lutte contre l'immigration clandestine et la maîtrise du flux migratoire tendent à être uniformisées dans l'Union Européenne (U.E.) avec l'accord de Schengen (Luxembourg).

(2)

En effet, l'accord de mars 1995 instaure un « visa Schengen » d'une validité inférieure à trois mois pour un court séjour dans les pays qui ont ratifié ledit accord.

(1) SANE, IBOU - De l'Economie informelle au commerce international : Les Réseaux des marchands ambulants sénégalais en France.
Thèse doctorat Université Lumière Lyon II, mai 1993, page 128

(2) TIETCHEU, JEANNE. « Immigration : l'exception européenne », Jeune Afrique Economie - 1er avril 1997 N° 238 p. 5

Si l'immigration reste une préoccupation pour l'U.E., il en est de même aux U.S.A. où le Président Bill Clinton est lui-même monté au créneau au mois de juin 1997 pour annoncer un plan drastique de lutte contre l'immigration clandestine.

En Afrique, plus près de chez nous, quelques pays membres de l'O.U.A. expulsent de manière fréquente leurs frères Africains émigrés chez eux. D'ailleurs la dernière expulsion massive la plus récente est celle d'Octobre 1996 où quelques centaines de Sénégalais étaient priés de quitter le territoire angolais sans leurs biens.

Par ailleurs, si en aval les difficultés sont réelles, il demeure certain que dans le pays d'origine, les jeunes candidats au voyage rencontrent beaucoup d'obstacles inhérents à l'obtention d'un visa. En effet, les circuits traditionnels d'accès sont constitués de réseaux bien organisés qui parviennent à être investis de la confiance des jeunes candidats prêts à déboursier des sommes importantes pour l'obtention de visas.

Il arrive très souvent que ces jeunes déchantent et perdent ainsi le fruit d'un long travail obtenu au prix d'un grand sacrifice consenti lors d'une première émigration qui se trouve être l'exode vers les grandes villes du pays (Dakar-Kaolack-Saint Louis...). Les deux formes d'émigration pour le cas présent sont indissociables : l'exode vers les grandes villes n'étant qu'une étape vers Paris, New York, Rome, Abidjan, Madrid etc.

Dans cette première exode, les difficultés sont entières, le jeune candidat à l'émigration qui officie dans le secteur dit « informel » affronte des tracasseries de toutes sortes surtout dans la capitale sénégalaise. D'autant que c'est au niveau des grands centres commerciaux de Dakar que se trouvent les principaux réseaux et circuits d'accès à Paris-Rome-Madrid-New York etc.)

A côté de ces moyens d'accès avec les ressources personnelles, il faut noter le cas où ce sont les parents à l'extérieur qui envoient le billet.

D'autre part, la dévaluation du franc CFA intervenue le 12 janvier 1994 a rendu plus lourdes les charges financières requises pour être dans les règles d'obtention de visas...

Malgré tous ces obstacles qui se présentent à ces jeunes candidats à l'émigration, l'engouement reste réel ; mieux, d'autres moyens de type nouveau sont déployés pour contenir ces obstacles en amont. A Louga précisément où le folklore est très développé, les troupes théâtrales et les ballets folkloriques se forment pour disparaître dans les rues d'Italie, de la Hollande, de la France... La plupart des jeunes Lougatois s'adonnent au théâtre non pour des raisons professionnelles, mais pour aller en Europe et y rester. A ce niveau d'ailleurs, c'est tout un circuit d'obtention de visas qui existe à Louga avec son lot de conséquences fâcheuses.

Ce qu'il faut noter, en outre dans cette émigration, c'est sa jeunesse particulièrement celle de 15 à 35 ans. En effet, depuis plus d'une décennie, Louga

se vide de sa jeunesse qui a un rêve : celui de partir, de l'exil. Ils n'arrivent plus au cycle secondaire. Dès la sortie de l'école primaire ou de l'école coranique, ces jeunes en général sans qualification, ni instruction poussée, vont affronter des sociétés carrement différentes des leurs avec la complicité de leurs grands frères ou parents émigrés.

Qui sont-ils réellement ?

Quelles sont leurs particularités ? Quelles sont leurs motivations ?

Sont-ils toujours issus des mêmes familles, professions, castes,... ?

Il faut souligner qu'à Louga, essentiellement habité par l'ethnie wolof, l'émigration

(3)

a été à l'origine le fait des « castés » (griots, cordonniers, tisserands, boisseliers...)

Quelle est aujourd'hui la place qu'occupent les jeunes non « castés » ? Sont-ils mus par des préoccupations spécifiques ?

L'émigration est-elle le seul fait des démunis ? Pourquoi certains jeunes des familles aisées émigrent-ils en Europe dans les mêmes conditions ?

Toutes choses qui font que pour le cas de Louga, l'on est tenté d'expliquer cet engouement des jeunes par le fait qu'ils pensent trouver en Occident, au delà de l'emploi, les voies efficaces et abrégées leur permettant d'accéder à un haut rang social soutenu par l'image du paraître social.

Cette hypothèse pourrait être mise en parallèle avec le cachet solennel que revêtent leurs activités et conduites à leur retour à Louga : mariages, investissements dans l'immobilier, comportements ostentatoires dans les manifestations populaires, souci de paraître, besoin de s'élever etc.

De la même manière, l'émigré ayant réussi est plus considéré dans la famille, dans le quartier, mieux vu par le guide religieux (marabout ou « serigne »). Ce dernier aspect du problème mérite une attention particulière, car les préoccupations confrériques sont une donnée fondamentale dans la problématique de l'émigration à Louga qui est un des foyers spirituels du Mouridisme.

Ainsi, tenterons-nous dans une première partie de présenter la région et la Commune de Louga, cadre géographique de l'étude.

Ensuite, nous essaierons dans une deuxième partie d'aborder le contexte général de l'émigration lougatoise.

La troisième partie de notre étude sera consacrée à une analyse du phénomène migratoire des jeunes lougatois à partir de l'enquête effectuée sur le terrain afin d'en dégager des tendances.

Enfin, nous essaierons dans une quatrième partie d'envisager des solutions dans un programme d'insertion des jeunes émigrés dans le tissu socio-économique de la localité.

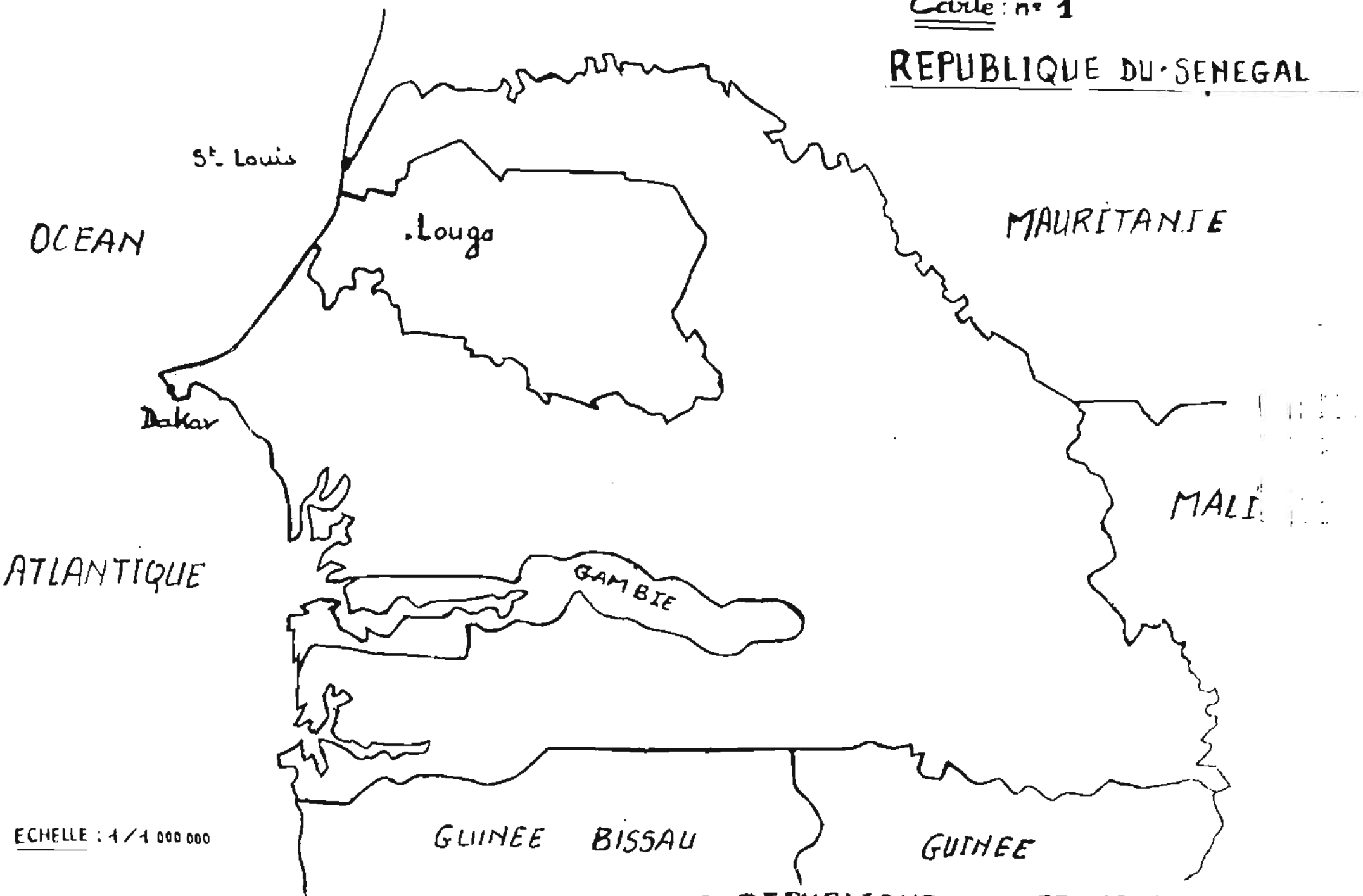
(3) Ces « castés » ou groupes socio-professionnels allaient souvent en Espagne, Italie, vendre leurs produits artisanaux fabriqués à domicile, tout en prenant le soin de transmettre l'héritage de père en fils.

PREMIERE PARTIE

LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE

Carte : n° 1

REPUBLIQUE DU SENEGAL



St. Louis

OCEAN

.Louga

MAURITANIE

Dakar

MALI

ATLANTIQUE

GAMBIE

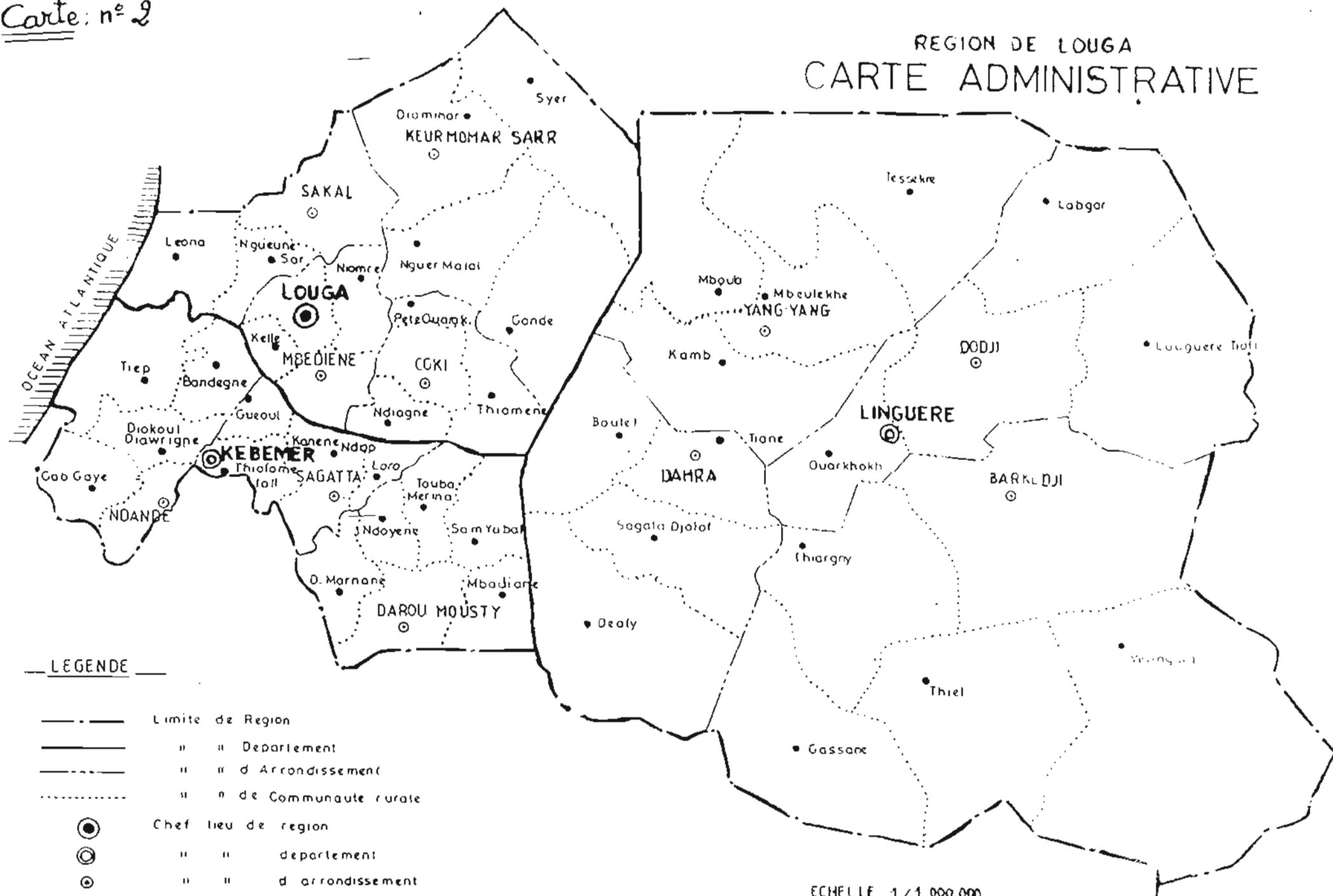
GUINEE BISSAU

GUINEE

CARTE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

ECHELLE : 1 / 1 000 000

REGION DE LOUGA
CARTE ADMINISTRATIVE



ECHELLE 1/1 000 000

PREMIERE PARTIE

LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE

La Commune de Louga, site géographique de l'étude est le principal centre socio-économique de la région de Louga qui compte trois départements : Louga - Linguère - Kébémér.

Aussi, dans le but d'une meilleure compréhension du contexte social, démographique, culturel, économique, physique de l'étude, serait-il mieux indiqué de présenter la région avec ses forces et faiblesses dans les différents secteurs de la vie nationale.

Chapitre premier : LA REGION DE LOUGA

(cf. Cartes 1 et 2)

(4)

A- PRESENTATION GENERALE

Située entre les latitudes 14°33 et 16°10 et les longitudes 14°27 et 16°10, la région de Louga couvre une superficie de 29188 km² soit 15 % du territoire national.

Elle est limitée au Nord et à l'Est par la région de St Louis, au Sud par les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack. La limite occidentale de l'Océan atlantique s'étend sur près de 50 km de côte rectiligne.

Louga est la huitième (8ème) région administrative du Sénégal créée en 1976. Elle regroupe les anciennes provinces et les royaumes historiques du Cayor au Sud (Kébémér), du Ndiambour au Centre (Louga), du Joloff à l'Est (Linguère) et une partie du Walo au Nord.

(4) Les données sont fournies par le Service Régional des statistiques de Louga - 1997

Au plan climatique, elle appartient à la zone sahélienne avec une saison pluvieuse courte et instable et une longue saison sèche de 8 à 9 mois.

B- LA POPULATION

(5)

La région compte 490.077 habitants, soit 7 % de la population sénégalaise. Elle comprend des Wolofs, Peuls et Toucouleurs à côté desquels vivent des minorités. Les Wolofs sont les agriculteurs, tandis que Peuls et Toucouleurs sont les éleveurs. La population de Louga est caractérisée par :

- Une faiblesse de l'effectif des non sénégalais : 1143 pour 490.077 hbts soit 0,3 %.
- Une prédominance féminine très marquée tant au niveau urbain que rural. Le nombre d'hommes pour 100 femmes y est respectivement de 87 et 90.

C- L'ECONOMIE REGIONALE

1- L'Agriculture

L'économie repose essentiellement sur l'agriculture :

Principale culture commerciale, l'arachide reste tributaire du régime des pluies. Les cultures vivrières sont le mil et le niébé (haricot local).

Le maraîchage se développe dans la frange côtière (zone des niayes) et dans la zone semi-aride de Keur Momar Sarr.

2- L'Elevage

Un vaste domaine d'une aridité très élevée et d'un sous peuplement accentué (7 hbts /km²) forme la zone d'élevage par excellence. La zone sylvo-pastorale du département de Linguère a, en effet, à elle seule, 56 % des bovins et plus de 47 % des ovins et caprins.

3- La Pêche

La pêche maritime est devenue l'une des activités de relance de l'économie régionale grâce à l'existence d'une côte maritime de quelque 50 km et au prolongement du Lac de Guiers jusqu'au Nord de Keur Momar Sarr.

4- L'Industrie

Les domaines industriels connaissent un net recul. On peut relever quatre (4) unités :

- NOCOS (Confiserie)
- SPIA (Produits phytosanitaires)
- NTS (Teinturerie)
- SOTEXKA (Confection)

Cependant, seules la SPIA et la SOTEXKA sont fonctionnelles. Ces unités industrielles localisées toutes dans la ville de Louga ont une faible capacité d'offre en matière d'emplois des jeunes qui y travaillent souvent en qualité de journaliers.

D- LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

Les contraintes au développement de la région de Louga sont nombreuses. Elles concernent tous les secteurs de la vie économique et sociale et s'ordonnent comme suit :

- Une dégradation des conditions climatiques qui entraîne une détérioration progressive du couvert végétal facilitant ainsi l'érosion éolienne et l'appauvrissement des sols déjà soumis à une intense exploitation agro-pastorale. Cette situation constitue le principal facteur de perturbation de l'économie paysanne.
- Une baisse permanente de la production agricole et la faiblesse des investissements productifs.
- Une faible densité de population (16 hbts/km²). De vastes zones ne sont presque pas habitées:
- L'émigration des populations vers les centres urbains et dans les zones où l'agriculture est plus prometteuse.

En effet, la région est le foyer d'un fort mouvement de population créant un déséquilibre considérable sur la répartition spatiale, sur les infrastructures, les équipements ainsi que les activités économiques.

Néanmoins, la région dispose de potentialités parfois insoupçonnées.

E- LES POTENTIALITES DE LA REGION

Les potentialités dont dispose la région de Louga, peuvent être relevées dans divers secteurs :

- 50 km de côté, favorables à la pêche et à la culture maraîchère, sont un atout considérable pour l'économie régionale.
- L'environnement du Lac de Guiers et celui du Bas Ferlo en cours de revitalisation offrent d'énormes possibilités au plan agricole et sylvo-pastoral.
- L'élevage constitue également une des richesses considérables de la région de Louga.
- Autres potentialités insoupçonnées sont les retombées positives de l'émigration internationale des jeunes du terroir.

Cette émigration a apporté d'importantes ressources financières sans lesquelles l'état de la région serait plus préoccupant.

Chapitre II : LA COMMUNE DE LOUGA

A- Situation géographique

La commune de Louga se situe à 200 km au Nord de Dakar (capitale sénégalaise) et à 70 km au Sud de Saint-Louis.

Créée en 1940, la commune de Louga est chef lieu de région depuis la création de ladite région le 26 juin 1976.

B- La population

(6)

La commune compte 70 000 habitants.

Le rythme de croissance démographique est très rapide du fait de l'exode des habitants des villages environnants.

Parfois, ce sont des villages entiers qui se déplacent pour s'ajouter aux quartiers périphériques créant ainsi ce qui est appelé dans le langage local : « les santhianes »⁽⁷⁾.

(6) Estimation faite en 1992 sur la base du recensement du 27 mai 1988 par les services communaux

(7) Nouvelles habitations spontanées sans lotissement

Le nombre de jeunes âgés de 15 à 34 ans est estimé à 17286 hbts, soit 25 % de la population.

C- La vie économique

Les activités sont plus centrées sur le commerce et l'Agriculture. Seules deux unités industrielles de faible envergure fonctionnent. L'élevage est moins développé que dans la zone sylvo-pastorale (Linguère).

D- La répartition spatiale

La commune de Louga couvre 1800 hectares et compte officiellement 11 quartiers, plus le nouveau centre administratif Grand Louga :

-a- Organisés autour de l'ancien centre administratif, les 11 quartiers se répartissent comme suit :

*** A l'Est**

1- Montagne Nord, 2- Montagne Sud

*** A l'Ouest**

3- Santhiaba Nord, 4- Santhiaba Centre, 5- Santhiaba Sud.

*** Au Nord**

6- Artillerie I, 7- Artillerie II

*** Au Sud**

8- Thiokhna, 9- Keur Serigne Louga Est,

10- Keur Serigne Louga Nord, 11- Keur Serigne Louga Sud.

-b- Le quartier Grand Louga, nouveau centre administratif, se situe à l'Ouest de la ville entre la route nationale n°2 Dakar-Saint-Louis et les quartiers Santhiaba Nord et Sud. Depuis sa création en 1982, le transfert des services et le peuplement du quartier Grand Louga se font à un rythme lent. Néanmoins, on y trouve la Gouvernance, la Poste, la SONATEL, le Lycée Malick Sall, l'Hôpital Amadou Sahir Mbaye, une grande Mosquée, le Stade régional Alboury Ndiaye...

-c- A ce tableau, s'ajoute le phénomène des « santhianes » ou quartiers spontanés issus des déplacements de villages :

C'est le cas du village de Keur Modou Binta à la périphérie de Artillerie II.

E- La situation scolaire

	Nombre (N)	Pourcentage %
Ecoles primaires	13	52
Collèges d'enseignement moyen (CEM)	3	12
Collèges d'enseignement moyen et technique (CEMT)	1	4
Lycée	1	4
Collèges Privés	2	8
Etablissements franco-arabes	5	20
TOTAL	25	100

F- Infrastructures sanitaires

La Commune dispose de :

- 1 Hôpital moderne d'une capacité de 110 lits (hôpital régional).
- 1 Centre médical géré par la Commune.
- Quelques 5 postes de santé privés ou publics.

G- L'Assainissement

Au Sénégal, jusqu'en 1996, seules 5 localités disposent de réseaux d'assainissement collectif ; il s'agit de Dakar, Saint-Louis, Kaolack, la station touristique de Saly Portudal, et la Commune de Louga.

Toutefois, si le taux de branchement collectif est de 35 % à Dakar ; à Louga, il n'est que de 9 %⁽⁸⁾.

H- L'Approvisionnement en eau potable

Même si l'accès à l'eau courante est difficile du fait de la pauvreté des ménages, l'approvisionnement en eau potable est tout à fait suffisant avec des installations qui fonctionnent 24 h/24. Cette situation est favorisée par le fait que le Lac de Guiers, principale source d'alimentation en eau potable du pays, se trouve dans la région de Louga.

(8) Rapport « Population et Habitat » publié par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, à l'occasion de la journée mondiale de la population - Dakar 11 juillet 1996, p. 7

I- Les Espaces Verts

Malgré l'existence de places publiques aménagées (6 places), la ville manque de véritables poumons d'oxygène face aux rigueurs du climat sahélien (chaud et sec).

A ce niveau, les projets de reboisement, initiés dans le passé, mériteraient d'être relancés.

J- Le Domaine Industriel

Il comporte trois (3) unités industrielles

- Les Nouvelles Teintureries Sénégalaises (N.T.S.).
- La Société des Produits Industriels et Agricoles (S.P.I.A.).
- La Société de Textile de Kaolack (SOTEXKA).

Seules les deux dernières unités citées sont fonctionnelles, sans être des réponses sérieuses au chômage.

K- Les Infrastructures sportives

La ville dispose de :

- Un stade régional de 1200 place assises : Alboury Ndiaye
- Un stade municipal : stade Wattel
- Des terrains multifonctionnels au nombre de cinq (5) et répartis à travers la ville.
 - Un complexe sportif et culturel « El Hadj Omar Bongo » ouvert par le club fanion de la ville : « L'Association Sportive-Artistique et culturelle » : l'A.S.A.C. Ndiambour, en 1996. Le complexe dispose d'une grande salle de spectacle, d'une dizaine de chambres hôtelières, d'un terrain multifonctionnel (Basket-ball, Hand-ball, Volley-ball...), d'une antenne parabolique, d'une piscine de baignade, etc.

L- De l'action des O.N.G.

Parmi les nombreuses O.N.G qui se sont installées dans la région de Louga, l'on peut citer : Plan International, World Vision...

Mais, les actions de ces Organisations Non Gouvernementales s'orientent beaucoup plus vers les villages que vers la ville de Louga proprement dite.

Conclusion partielle

Malgré l'existence du plan directeur qui a doté la ville de plusieurs infrastructures dans beaucoup de domaines, il reste qu'en matière d'équipements, les déficits sont parfois préoccupants. Ce qui fait que, très souvent, les infrastructures fonctionnent difficilement pour répondre aux demandes de plus en plus pressantes des populations.

Par ailleurs, le cadre géographique de l'étude ainsi présenté nous permet d'envisager aisément le contexte général, économique, social, démographique de l'émigration lougatoise.

DEUXIEME. PARTIE

LE CONTEXTE GENERAL DE L'EMIGRATION DES JEUNES LOUGATOIS

DEUXIEME PARTIE

LE CONTEXTE GENERAL DE L'EMIGRATION DES JEUNES LOUGATOIS

Il s'agira dans cette partie de s'interroger sur les circonstances de l'émigration à Louga, sur les caractéristiques de ses acteurs, mais aussi sur ses conséquences.

Chapitre premier :

LES CIRCONSTANCES DE L'EMIGRATION LOUGATOISE

D'une manière générale, l'émigration signifie le fait de quitter son pays pour aller s'établir dans un autre, temporairement ou définitivement.

La misère, la persécution, les idées politiques, la nature des régimes, les guerres, peuvent être à l'origine de l'émigration. Mais, dans le cas présent, nous l'abordons dans un sens socio-économique et démographique, qui consiste à quitter volontairement son pays pour un autre dans l'espoir d'y trouver ce qui, matériellement ou affectivement, manque dans son terroir d'origine.

Présentée ainsi suivant nos préoccupations, l'émigration est aussi le résultat de plusieurs facteurs combinés.

A- LES FACTEURS HISTORIQUES

D'un point de vue historique, c'est avec la démobilisation des anciens « Tirailleurs sénégalais » au lendemain des première et deuxième guerres mondiales, que le Sénégal a commencé à compter des émigrés en France. Ces derniers qui avaient choisi de rester en métropole, recherchaient du travail dans les ports ou grands centres commerciaux.

Il y a eu ensuite une vague de jeunes émigrés partis pour la France sur l'initiative de l'Etat du Sénégal, à la suite de conventions signées sur la circulation des personnes avec l'ancienne Métropole.⁽⁹⁾

B- LES FACTEURS ECONOMIQUES

Depuis les années soixante-dix, l'économie sénégalaise reste caractérisée par de profonds déséquilibres macro-financiers, aggravés par les deux crises pétrolières (1973 et 1979) et une dure sécheresse à la même période.

La crise économique qui s'en est suivie, n'a cessé de perdurer, malgré les nombreuses solutions entreprises par l'Etat du Sénégal pour résorber ces déséquilibres. En effet, ni le programme de stabilisation adopté en 1979 suivi entre 1980 et 1985 d'un Plan de Redressement Economique et Financier (PREF), ni le Programme d'Ajustement à Moyen Long Terme (PAMLT) ne sont parvenus à placer l'économie sénégalaise sur une croissance durable. Aucun secteur n'a été épargné.

Le secteur traditionnel fondé pour l'essentiel sur l'agriculture a été le plus secoué, avec la sécheresse, la pauvreté des sols et la baisse des cours de l'arachide. Ce qui a entraîné une paupérisation du monde rural, principalement dans la zone sahélienne : (Louga, Saint-Louis, Diourbel...) et un exode massif des populations vers les centres urbains.

Par ailleurs, la faillite du système bancaire et la fermeture d'entreprises ont entraîné d'immenses pertes d'emplois. Et en l'absence d'investissements productifs, il est difficile de trouver un emploi.

Egalement, l'Etat, à travers la Fonction publique ne recrute qu'une faible portion des diplômés des grandes Ecoles Nationales de formation.⁽¹⁰⁾ Ce qui ne donne aucun brin d'espoir aux milliers d'étudiants qui fréquentent les universités de Saint-Louis et de Dakar

(9) SANÉ (BOU) : op. Cit. page 128

(10) en 1997 seuls 50 sortants de l'Ecole Normale Supérieure sont recrutés sur un total de 309 nouveaux enseignants soit 16,18 %.



Tous ces facteurs conjugués amènent les jeunes Sénégalais à se ruer vers le secteur « informel » ou à chercher un visa pour l'Europe ou les Etats-Unis.

⁽¹¹⁾ **C- LES FACTEURS DEMOGRAPHIQUES**

Parmi les obstacles majeurs à la mise en oeuvre des programmes de développement, figure le rythme élevé de la croissance démographique.

Au Sénégal, le taux de croissance démographique n'a cessé d'évoluer ; il est passé de 2,3 % par an entre 1960 et 1970 à 2,6 % entre 1970 et 1976. Aujourd'hui, le rythme de croissance est de 2,7 % par an pour un taux de croissance naturelle de 2,9 %.

Parallèlement, le rythme de croissance du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) a tendance à baisser, passant de 3,8 % l'an entre 1979 et 1983 à 2,6 % entre 1984 et 1988 puis à 1,7 % entre 1989 et 1992.

Cette grande proportionnalité inverse entre la composante naturelle de la demande globale et l'offre a fortement aggravé la crise de l'emploi des jeunes. C'est, en effet, près de cinquante (50) mille jeunes demandeurs d'emplois qui se présentent chaque année devant le marché de l'emploi.

En réalité, ils ne font que grossir la grande proportion de jeunes chômeurs. Une telle situation pousse naturellement les jeunes à émigrer. Dans la région de Louga, la pression démographique joue beaucoup plus sur la zone urbaine lougatoise qui manque de plus en plus d'espace du fait de son envahissement par les villages environnants ; la limite Sud de la ville est atteinte depuis 1997.

Egalement, dans la zone rurale, du fait de la rareté des pluies, la pression démographique se fait sentir sur les quelques zones encore propices aux cultures, obligeant les non bénéficiaires à aller vers d'autres lieux plus cléments.

(11) Les données de cette sous partie sont tirées du rapport du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan.
« Population et Habitat » op. Cit. p. 2

A côté de ces principaux facteurs, il y en a d'autres qui sont liés à l'aventure, la curiosité et l'attrait de la vie en Occident faite de couleurs et de lumières.

Après un aperçu général sur les facteurs de l'émigration, il convient d'examiner, maintenant, la sociologie de la jeunesse lougatoise, principale actrice de l'émigration.

Chapitre II : LA JEUNESSE LOUGATOISE

A- DEFINITION DU CONCEPT « JEUNESSE »

De façon générale, la jeunesse est définie comme étant la période de la vie entre l'enfance et la vie adulte.

Une telle définition se heurte aux contours et limites qu'il faudrait donner aux notions d'enfance et d'adulte. Car si au Sénégal, est officiellement considérée comme jeune, toute personne âgée de 15 à 35 ans, les Nations Unies considèrent la tranche d'âge de 15 à 25 ans.

Toutefois, quelle que soit la société, le concept de jeunesse est traversé par différents facteurs dont les plus importants sont les aspects biologiques, psychologiques et socio-culturels.

Dans le cadre de notre étude, nous nous placerons dans la perspective sociologique qui intègre essentiellement la dimension socio-culturelle.

Ainsi, la jeunesse sera-t-elle perçue comme une catégorie sociale dont le fonctionnement est indissociable des mécanismes qui régissent la société qui l'a produite. Cette conception de la jeunesse permet de rendre compte de sa sous-culture, de ses aspirations à des valeurs propres, mais aussi des difficultés singulières auxquelles elle est confrontée. Dans cette perspective, la jeunesse sénégalaise

se définirait aussi par rapport à l'emploi, la santé de la reproduction, la délinquance etc. Car si l'écrasante majorité des jeunes vivent dans le célibat, de la même manière, 63,61 % des chômeurs sont des jeunes âgés de 14 à 34 ans.⁽¹²⁾

B- LES DIFFERENTES COUCHES DE LA FRANGE JUVENILE

Sur une population totale de 70 000 habitants, la Commune de Louga compte 17 286 jeunes âgés de 15 à 34 ans, soit 25 % de la population. Loin d'être une couche homogène, la jeunesse lougatoise est une entité plurielle.

Ainsi, avons-nous la jeunesse scolaire, la jeunesse ouvrière et marchande, la jeunesse rurale, la jeunesse du folklore et la jeunesse émigrée.

I- La jeunesse scolaire

Essentiellement d'origine urbaine, elle est la plus nombreuse et est surtout présente dans la tranche d'âge 15 - 20 ans.

Les jeunes scolaires sont beaucoup plus portés vers la modernité, la mode du mouvement « Hip Hop » qui les préoccupe plus que la lecture à leur moment de détente. Leur différence se manifeste dans l'habillement, le langage teinté d'« américanismes » et un intérêt subit pour le basket et ses acteurs.

En effet, avec la prolifération d'antennes paraboliques et surtout l'ouverture d'un complexe sportif et culturel par l'A.S.A.C Ndiambour en 1996, le jeune élève lougatois passe une bonne partie de son année scolaire à suivre, en temps réel, des images sportives et culturelles diffusées depuis les Etats-Unis ou l'Europe.

Les jeunes élèves qui réussissent au BAC aspirent très souvent à poursuivre leurs études en Occident ; même si la plupart d'entre eux sont orientés vers les Universités de Dakar et de Saint-Louis.

Parmi cette frange scolaire, il y a les jeunes arabisants qui sont beaucoup plus attachés à la pratique religieuse.

(12) Rapport final. Forum sous régional des jeunes « Jeunesse et Population » Dakar 30 mars - 3 avril 1997. Page 42

II- La jeunesse ouvrière et marchande

Constituée par les jeunes dont la moyenne d'âge est supérieure à vingt (20) ans, cette couche est fortement dominée par les exclus du système scolaire. Les domaines d'accueil sont principalement la menuiserie, la mécanique automobile, la maçonnerie, le commerce et l'artisanat.

La plupart des artisans constitués par des cordonniers, les bijoutiers, les forgerons, n'ont pas été à l'école occidentale ou l'ont quitté très tôt. Ce qui fait qu'ils ont leur propre atelier à bas âge.

Ces jeunes artisans appartiennent aux groupes socio-professionnels ou « Jeff-Lekk » selon la terminologie de Abdoulaye Bara Diop⁽¹³⁾, dont le métier est transmis de père en fils.

La jeunesse marchande évolue surtout dans le secteur de « l'informel ». Ce sont souvent des vendeurs ambulants qui cherchent à évacuer les produits des marchands grossistes moyennant des sommes dérisoires.

En outre, la plupart des jeunes marchands qui restent pendant longtemps dans les marchés de Louga sont ceux qui tiennent le commerce de leur père ou de leurs proches parents. C'est pourquoi, les jeunes vendeurs qui n'ont pas ce privilège préfèrent aller dans les grands marchés de Dakar où se situent de puissants réseaux d'accès en Occident.

III- La jeunesse du folklore

Depuis les années 50, la ville de Louga s'est souvent illustrée avec son folklore, expression phare de la culture sénégalaise.

Avec la réforme Lamine Diack en 1969⁽¹⁴⁾, un pallier sera encore franchi par le « Cercle de la Jeunesse de Louga » devenu seule troupe de la ville. Il participa à beaucoup de festivals dont il remporta la palme.

(13) DIOP, ABDOULAYE BARA : La Société Wolof : Tradition et changement. Les systèmes d'inégalité et de domination. Editions Karthala, Paris, 1981. Pages 33 - 46

(14) KEBE, IBRAHIMA : Contribution à une meilleure connaissance de la jeunesse de Louga Monographie de fin de formation INSEPS Dakar, 1984, p. 48

Ses multiples succès lui ont valu d'être mis hors concours depuis 1967 pour avoir remporté tous les trophées de 1958 à 1967, à l'occasion des festivals internationaux à **Oloron-Sainte Marie (France)**, à **Rennes**, à **Bayonne (France)**, à **Tarcento (Italie)**, à **Sidmonth (Angleterre)**, à **Katonice (Pologne)** etc...

Parmi les grands événements qui ont marqué l'histoire de la troupe lougatoise, l'on peut citer les premiers jeux Afro-Latino-Américains en 1973 à **Guadalajara (Mexique)** où elle était la seule représentante de l'Afrique.

L'Autre grande troupe de la ville, le « **Ngalam de Louga** », issue de la première a suivi les traces de cette dernière.

D'autres troupes ont vu le jour et continuent à marquer le paysage culturel lougatois.

Tout ce bouillonnement culturel a permis d'occuper la plupart des sans emplois ou d'autres jeunes au métier précaire (apprentis, manoeuvres ...) qui passent ainsi le gros de leur temps dans des manifestations culturelles.

Au centre de cette intense activité culturelle se trouve le « caste » des griots ou, dans la terminologie de Abdoulaye Bara Diop, des « sabb Lekk⁽¹⁵⁾ » qui en ont fait une profession.

A y regarder de plus près, l'on se rendra compte que les acteurs viennent de toutes les couches socio-professionnelles pour deux raisons principales :

- La première tient à l'héritage culturel qui est devenu le patrimoine de toute une ville.
- La deuxième raison est liée au fait que les troupes théâtrales donnent facilement accès à l'Europe où elles sont invitées régulièrement à participer à des rencontres culturelles internationales.

Si, dans le passé, les artistes retournaient tous à Louga après l'expédition européenne, aujourd'hui ils ont tendance à rester et à grossir le rang des Sénégalais émigrés sur place.

(15) DIOP, ABDOULAYE BARA : *Op.cit.*, pages 33 - 46

IV- La jeunesse rurale

La majeure partie des jeunes composant cette frange habitent dans les quartiers périphériques ou santhianes.

D'origine villageoise, ils sont peu scolarisés et sont moins tentés par les comportements des jeunes « branchés » sur les idéaux de la modernité.

Leurs activités se résument souvent à l'agriculture pendant l'hivernage qui ne dure que trois à quatre mois.

Pendant la saison sèche, ils sont plus enclin à l'exode vers les grandes villes comme Dakar.

C'est de cette frange que sont également issus les manoeuvres utilisés dans les travaux de constructions routières ou de bâtiments. Les jeunes conducteurs de calèche (ou jockeys) appartiennent aussi à cette catégorie.

Les émigrés de la jeunesse rurale accèdent en Occident à l'aide du produit de vente de leurs récoltes obtenues après des saisons de pluies florissantes de plus en plus rares.

En outre, il n'est pas rare de voir des familles faire des efforts collectifs de solidarité, allant jusqu'à la vente de chevaux, de champs, pour permettre à leurs enfants de partir pour l'Europe.

V- La jeunesse émigrée

Malgré qu'ils soient des émigrés, ces jeunes n'en constituent pas moins une composante à part entière de la jeunesse lougatoise ; du fait de leurs séjours réguliers d'un ou de plusieurs mois à Louga, notamment pendant la période des Navétanes.⁽¹⁶⁾

Difficilement dénombrable, la jeunesse émigrée vient de toutes les autres entités pré-citées et d'autres couches diffuses tels que les jeunes non scolarisés et sans emplois.

(16) Navétanes = Activités sportives et culturelles de masse pratiquées durant les vacances scolaires

De toutes les jeunesses lougatoises présentées plus haut, la jeunesse émigrée est, du point de vue sociologique, l'entité la plus homogène qui se distingue fortement des autres à travers sa sous-culture. A ce niveau, il est bien permis de parler de sous-culture ; leur apparence renseignant bien sur leurs particularités.

Ils sont habillés de manière extravertie, parés d'or et roulant dans des voitures souvent appelées « véhicules émigrés » avec des « couleurs émigrées » tel que le rouge. Le véhicule de l'émigré est très souvent paré de jeux de lumière, de klaxon en musique. De leur langage, ces « modou-modou », ou « France Naabé » ou simplement « modou », la langue française n'apparaît pas trop.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces jeunes, à leur retour à Louga, ne sont pas porteurs de la culture européenne. Cela pourrait être expliqué par l'importance de leur enracinement culturel avant l'émigration en Occident.

Les mariages ou toute autre cérémonie portant le sceau de l'émigré sont célébrés avec faste.

Hormis les associations à caractère familial, il n'existe pas d'associations de « Modou » à Louga.

Ainsi, à l'opposé des « France Naabé » du Fouta (Région de Saint-Louis), les émigrés lougatois n'ont jusque là mis sur pied aucun poste de santé, encore moins des entreprises agricoles communes.

Par contre, c'est la course aux belles villas, à l'allure de « Petits Palais », dont certaines sont regroupées en quartiers appelés : Cités « Parisien » qui n'ont rien à envier aux HLM, SICAP.

Le coût moyen unitaire de ces maisons est estimé à vingt (20) millions CFA. Les peintures attrayantes, les façades marbrées, les couleurs vives de ces maisons renvoient à un style « Modou » qui se distingue nettement de l'architecture traditionnelle.

Malgré cette concurrence dans l'acquisition d'un bon standing, les « Modou » se considèrent comme une entité à part, composée de jeunes courageux, vaillants, quelque peu « supérieurs » aux jeunes non émigrés qu'ils appellent les « civils ».

Dans cette entreprise de valorisation de leur statut, les jeunes émigrés lougatois bénéficient du soutien de leurs familles.

Par ailleurs, si l'émigration des jeunes Lougatois s'inscrit dans un cadre économique et social particulier, le phénomène a aussi des conséquences sur la localité.

Chapitre III :

L'IMPACT DE L'EMIGRATION SUR LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LOUGA

L'émigration des jeunes Lougatois vers l'Europe a eu des avantages comme des inconvénients sur l'état de la localité.

A- LES AVANTAGES DE L'EMIGRATION

Le transfert régulier, par les émigrés, de fonds amassés en Occident a largement contribué à soulager les populations qui vivent les temps durs de la crise économique. A vrai dire, malgré la quasi inexistence d'unités industrielles créatrices d'emplois et la sécheresse, Louga ne vit pas dans la disette. Car les émigrés parviennent, pour la plupart, à venir à la rescousse de leurs familles restées au pays.

D'autre part, la plupart des jeunes ne se préoccupent pas de la situation de l'emploi au Sénégal, mais des conditions d'accès en Occident. Ce qui entraîne une baisse considérable de la demande. Le chômage prend ainsi une autre signification assez singulière dans la localité.

Egalement, la situation de l'habitat a connu un renouveau avec la construction de nombreux bâtiments modernes.

Le centre ville, quartier des affaires, jusque là contrôlé par les Libano-syriens est de plus en plus envahi par des émigrés qui n'hésitent pas à déboursier d'importantes sommes **dans ce sens**.

Ainsi donc, plus qu'un moyen de survie aux affres de la crise, l'émigration offre à Louga des avantages certains dans le cadre de son développement, même si certains inconvénients sont à déplorer.

B- LES INCONVENIENTS

Au plan démographique, l'émigration vide la localité d'une partie importante de ses éléments les plus dynamiques.

Le départ des bras valides vers l'extérieur peut créer à la limite une pénurie de main d'oeuvre dans la localité du Ndiambour où l'activité économique est essentiellement agricole.

Aussi, les jeunes Lougatois, au vu de l'importance des sommes transférées, préféreraient émigrer que d'aller remplacer, dans les champs, les vieux qui n'ont plus la vigueur de la jeunesse.

Par ailleurs, en l'absence de contrôles sanitaires stricts effectués sur les émigrés de retour d'Occident, l'émigration devient une des sources principales de propagation du VIH / SIDA dont les conséquences seraient désastreuses pour la survie de la zone.

CONCLUSION PARTIELLE

Au regard des circonstances ci-dessus exposées, il convient de remarquer que les particularités observées se manifestent beaucoup plus dans l'acuité des problèmes que posent la rareté des pluies et la faiblesse de l'activité économique.

D'autre part, l'aperçu général sur les caractéristiques des différentes jeunesses lougatoises et sur les conséquences de cette émigration, a permis de se rendre compte des spécificités qui confèrent à l'émigration de la localité toute sa particularité et son identité.

A la suite du contexte général, nous allons essayer d'analyser le phénomène migratoire de la jeunesse lougatoise sur la base de l'enquête effectuée dans la Commune de Louga.

TROISIEME PARTIE

ANALYSE DU PHENOMENE MIGRATOIRE DE LA JEUNESSE DE LOUGA : ENQUETE ET TENDANCES

TROISIEME PARTIE

ANALYSE DU PHENOMENE MIGRATOIRE DE LA JEUNESSE DE LOUGA : ENQUETE ET TENDANCES

Dans cette étape, nous tenterons d'analyser l'émigration lougatoise sur la base des résultats des enquêtes effectuées sur le terrain.

Auparavant, il conviendra de présenter la méthodologie suivie pour recueillir les informations.

Chapitre premier : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

Dans le but de mieux saisir l'objet de notre étude, nous avons procédé, après une étude documentaire, à une investigation sur le terrain comprenant les étapes suivantes.

A- LA PRE-ENQUETE

Dès le mois de juillet (1997), nous avons rencontré les émigrés en vacances à Louga, pour leur expliquer notre travail et ce qu'on attend d'eux dans ce cadre. Nous avons été amené à lever toute équivoque face aux réticences manifestées par les uns. En effet, à la même période où le débat sur les « sans papiers » de l'église de Saint Bernard en France occupait le devant de la scène, certains ont cru que notre étude était commanditée par la France.

Heureusement, notre appartenance à la ville aidant, ils ont finalement compris que cette enquête s'inscrivait dans le cadre d'une formation que nous étions en train de suivre à l'INSEPS de Dakar et que le choix relevait de nous-même

La mise en place de l'équipe d'enquêteurs n'a posé aucune difficulté.

Egalement, compte tenu de l'absence de statistiques sur la population émigrée en Europe, il nous a été apparu difficile de faire un recensement des jeunes émigrés pour la constitution de notre base de sondage.

B- L'ECHANTILLON

Notre échantillon est constitué à partir de la population totale de jeunes de la Commune de Louga âgés de 15 à 34 ans et qui sont estimés à 17 286 jeunes.

La taille de l'échantillon est de 156 personnes.

Le taux de sondage, par rapport à la population totale, donnerait :

$$T = \frac{156}{17\,286} \times 100 = 0,9$$

Nous avons utilisé, en outre, la méthode aléatoire ou « au hasard ».

Toutefois, il convient de souligner que notre prétention n'est pas de constituer un échantillon représentatif, compte tenu, notamment, de la non maîtrise de la base de sondage.

C- LES TECHNIQUES D'OBSERVATION UTILISEES

1- Le Questionnaire

Le questionnaire élaboré (cf Annexe) a été testé auprès de vingt (20) personnes afin d'y amener des modifications pour une meilleure acceptation des questions.

Il s'agit d'un questionnaire ouvert dont les réponses pour chaque question sont standardisées.

Différents thèmes ont été abordés par le questionnaire, allant de l'identification de l'enquêté à ses motivations, en passant par son statut socio-professionnel.

2- L'Entretien

Nous avons opté essentiellement, pour l'entretien semi-directif : c'est-à-dire que dans le thème général de l'émigration, nous avons dégagé des sous-thèmes où les enquêtés sont invités à livrer des informations utiles pour notre analyse.

3- L'Observation participante

Cette méthode s'est avérée très efficace dans la mesure où les enquêtés ne nous considéraient pas comme des enquêteurs mais comme des anciens compagnons d'enfance.

4- Les difficultés rencontrées

Les difficultés ont surtout été ressenties au plan des moyens. Avec nos seuls moyens, nous n'avons pas pu élargir notre échantillon ou notre champ temporel.

Ces difficultés ont été quelque peu amoindries par notre statut d'enfant de la ville ayant fréquenté l'école ou les terrains de rencontres avec la plupart de ces jeunes aujourd'hui devenus des émigrés.

En plus de cela, l'équipe d'enquêteurs a été choisie parmi des proches des émigrés.

D- DEPOUILLEMENT

A défaut de l'outil informatique, nous avons procédé à un dépouillement manuel. En fonction des sous-thèmes choisis, nous avons consigné les informations recueillies dans des tableaux de tris à plat avant de faire certaines corrélations pour une meilleure saisie de notre objet.

Après avoir expliqué comment notre recherche a été organisée, nous allons maintenant procéder à l'analyse de la situation générale de l'émigration lougatoise afin d'en dégager les tendances actuelles.

Chapitre II :

SITUATION GENERALE : SIGNIFICATIONS ET TENDANCES

A- CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

1- Répartition par âge

Tranche d'âge	Nombre (N)	Pourcentage (%)
15 - 19 ans	14	6,62
20 - 24 ans	21	11,76
25 - 29 ans	72	49,26
30 - 34 ans	49	32,35
TOTAL	156	100

TABLEAU N°1 : Répartition par âge

Le tableau n°1 montre que 72 personnes interrogées sur 156, soit 49,26 % sont âgées de 25 à 29 ans ; de même, 81,61 % des personnes interrogées sont âgées de 25 à 34 ans. Le bas de la pyramide, c'est à dire ceux âgés de 15 à 19 ans est représenté par 14 sur 156, soit 6,62 %.

2- Position dans la fraterie

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Premier rang	47	30,14
Deuxième rang	66	42,30
Troisième rang	43	27,56
TOTAL	156	100

TABLEAU N°2 : Position dans la fraterie

Ce tableau n°2 montre que la part occupée par les aînés représente 30,14 % ; elle est moins importante que celle des émigrés de la deuxième génération.

La baisse du nombre d'émigrés de la troisième génération 43 sur 156 soit 27,56 % s'expliquerait par l'instauration des lois restrictives rendant difficile l'accès en Occident.

3- Appartenance religieuse

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Mouride	97	62,18
Tidiane	26	16,66
Autres	09	5,77
Aucune confrérie	24	15,38
TOTAL	156	100

TABLEAU N°3 : Appartenance confrérique

Si tous les émigrés composant l'échantillon se déclarent musulmans, 97 personnes sur 156, soit 62,18 % disent appartenir à la confrérie mouride
La confrérie Tidiane y est représentée par 26 personnes, soit 16,66 % ; tandis que 24 émigrés sur 156, soit 15,38 % disent n'appartenir à aucune confrérie

4- Appartenance ethnique et socio-professionnelle

98 % de l'échantillon appartiennent à l'ethnie wolof ; alors ^{que} les 2 % restant sont de l'ethnie pular.

Si la majorité des émigrés interrogés sont de l'ethnie wolof à l'instar de la localité, qu'en est-il de leur appartenance au sein des « castes » ou groupes socio-professionnels ?

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Ne répond pas	11	7,05
Griot	26	16,66
Forgeron	17	10,9
Cordonnier	09	5,77
Guër	93	59,6
TOTAL	156	100

TABLEAU N° 4 : Répartition par groupe socio-professionnel

Sur 156 personnes interrogées, 93 soit 59,6 % se déclarent appartenir au groupe des GUËR ou non castés. Les griots représentent 16,06 % dans l'échantillon alors que les forgerons sont à 10,9 %.

Ces données semblent indiquer que l'émigration internationale à Louga n'est plus dominée par les groupes socio-professionnels qui allaient en Europe vendre leurs produits artisanaux.

5- Statut familial et professionnel

L'enquête a révélé que seuls 10 % des personnes interrogées sont des mariés ; alors que l'écrasante majorité est composée de célibataires.

Qu'en est-il du statut professionnel ?

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Commerçant	29	18,58
Ouvrier	7	4,48
Cultivateur	10	6,41
Artisan	12	7,69
Sans qualification	98	62,82
TOTAL	156	100

TABLEAU N° 5 : Statut professionnel

Sur 156 émigrés, 98 soit 62,82 % étaient sans qualification avant le départ pour l'Occident. Seuls 29 sur 156, soit 18,58 % ont exercé le métier de commerçant avant d'aller en Occident.

6- Niveau d'étude

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Ne répond pas	3	1,92
Primaire	102	65,38
Secondaire	33	21,15
Ecole coranique	12	7,69
Ecole franco-arabe	6	3,84
TOTAL	156	100

TABLEAU N°6 : Dernière école fréquentée

Parmi les 156 émigrés interrogés, 102 soit 65,38 % n'ont pas dépassé le niveau de l'école primaire ; alors que seuls 33 d'entre eux ont atteint le niveau secondaire.

7- Diplôme obtenu

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Ne répond pas	09	5,77
Néant	77	49,36
CEPE	46	29,5
BFEM	6	3,8
BAC	6	3,8
Autre	12	7,7
TOTAL	156	100

TABLEAU N°7 : Dernier diplôme obtenu

Sur les 156 émigrés que comprend notre échantillon, 6 ont le BAC, 6 autres le BFEM, 46 le certificat de fin d'études primaires.

A l'inverse, 89 personnes interrogées, soit 57,06 % n'ont aucun diplôme.

Au regard de ces données, il est aisé de remarquer que la jeunesse scolaire est moins enclin à émigrer que les autres jeunes déscolarisées.

Les caractéristiques de l'échantillon étant précisées, il convient maintenant de s'interroger sur les moyens d'accès en Occident avant d'identifier les différentes destinations des jeunes lougatois.

B- LES DESTINATIONS

Nous nous interrogerons d'abord sur les moyens d'accès en Occident avant d'identifier les différentes destinations des émigrés lougatois.

1- Moyens d'accès

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Source personnelle	26	16,66
Moyens familiaux	91	58,33
Par les troupes théâtrales	27	17,30
Par des amis et parents résidant à l'extérieur	12	7,7
TOTAL	156	100

TABLEAU N° 8 : Moyens d'accès

L'examen du tableau n° 8 montre distinctement le rôle des familles dans l'émigration de leurs enfants vers l'extérieur.

En effet, sur 156 émigrés interrogés, 91 soit 58,33 % disent avoir accédé en Occident par les moyens familiaux.

En outre, même les atouts du contexte culturel lougatois sont mis à profit, puisque 27 émigrés sur 156 soit 17,30 % ont atteint les frontières de l'Occident par la voie des troupes théâtrales.

2- Pays d'accueil

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
France	72	46,15
Italie	29	18,6
Espagne	15	9,61
U.S.A.	8	5,13
Suisse	23	14,74
Autre	9	5,77
TOTAL	156	100

TABLEAU N° 9 : Pays d'accueil

Avec 46,15 %, la France constitue la principale destination des émigrés ; l'Italie vient en seconde position avec 18,6 %.

La part non négligeable occupée par la Suisse (14,74 %) à côté des destinations traditionnelles (France-Italie-Espagne...) s'expliquerait par le fait que la vie de l'émigré est moins désagréable en Suisse.

3- Difficultés dans les pays d'accueil

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Ne répond pas	7	4,48
Racisme	33	21,15
Intolérance	25	16,02
Contrôle de police	67	42,95
Nouvelles lois contre l'immigration	8	5,13
Culture	16	10,26
TOTAL	156	100

TABLEAU N 10 : Difficultés dans les pays d'accueil

A la question : qu'est-ce qui vous pose le plus de problèmes dans le pays d'accueil ?, 67 personnes sur 156, soit 42,95 % évoquent les contrôles de police.

Le racisme et l'intolérance soulignés respectivement par 21,15 % et 16,02 % des personnes interrogées, sont aussi des obstacles non négligeables à l'épanouissement de l'immigré.

En outre, les entretiens révèlent que ces contrôles de police sont beaucoup plus accentués en France où selon la plupart d'entre eux, la police peut intercepter l'immigré à tout moment. Contrairement à des pays comme l'Espagne, l'Italie où les lois sur l'immigration sont plus souples.

Interrogés sur les nouvelles lois sur l'immigration et sur les « accords de Schengen », la majeure partie d'entre eux les considèrent comme des instruments de dissuasion à leur égard.

Pour autant, malgré ces lois, ils semblent décidés à poursuivre leur « aventure » en terre étrangère de plus en plus hostile.

Qu'est-ce qui les motive ? Pourquoi un tel acharnement ?

Répondre à ces questions reviendrait à traiter des motivations.

C- LES MOTIVATIONS

1- Décision d'émigrer

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Ne répond pas	21	13,46
mois d'1 an	18	11,54
3 ans - 1 an	79	50,64
6 ans - 4 ans	27	17,30
9 ans - 7 ans	6	3,84
10 ans et plus	5	3,20
TOTAL	156	100

TABLEAU N°11 : Décision d'émigrer

Sur 156 émigrés, 79 soit 50,64 % disent avoir pris la décision d'émigrer 1 à 3 ans avant le départ effectif.

17,30 % de l'échantillon estiment ce délai à 4 et 6 ans. Ces chiffres montrent que l'émigration de ces jeunes nécessite un temps de préparation allant au moins de 1 à 6 ans.

Interrogeons-nous à présent sur les causes profondes du mouvement migratoire.

2- Causes de l'émigration

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Ne répond pas	13	8,33
Aider la famille	46	29,48
Bon standing	22	14,10
Pour la qualité de vie des européens	16	10,25
Amasser beaucoup d'argent	57	36,54
Poursuivre les études	2	1,28
TOTAL	156	100

TABLEAU N°12 : Causes de l'émigration

A la question : « Pourquoi avez-vous émigré ? », 57 personnes sur 156, soit 36,54 % disent vouloir amasser beaucoup d'argent alors 46 (29,48 %) estiment vouloir aider leur famille.

D'autre part, 22 émigrés (14,10 %) et 16 autres (10,25 %) évoquent respectivement l'accès à un bon standing et la qualité de vie des européens.

En outre, si l'aide à la famille figure en bonne place parmi les causes de l'émigration, les entretiens ont révélé que l'argent amassé en Occident n'est, en dernier ressort, qu'un moyen d'accès à un bon standing de vie.

Après un aperçu sur les diverses raisons qui ont poussé les jeunes Lougatois à émigrer, nous allons tenter d'analyser ces raisons en fonction de l'âge.

3- Analyse des causes en fonction de l'âge

Motivation Classe d'âge	Ne répond pas	Aider la famille	Bon standing	Pour la qualité de vie des européens	Amasser beaucoup d'argent	Poursuivre les études	Total
Ne répond pas	-	-	-	-	-	-	0
15 - 19	08	1	-	-	5	-	14
20 - 24	-	1	5	-	15	-	21
25 - 29	5	25	13	4	23	2	72
30 - 34	-	19	4	12	14	-	49
Total	13	46	22	16	57	2	156

TABLEAU N°13 : Motivations en fonction de l'âge

Le tableau n° 13 montre que les jeunes âgés entre 25 et 29 ans et ceux âgés de 30 à 34 ans sont partagés entre vouloir aider la famille et le désir d'amasser beaucoup d'argent.

Quant aux jeunes émigrés dont l'âge est compris entre 20 et 24 ans, ils veulent aller en Occident pour amasser beaucoup d'argent dans un court terme.

De façon générale, les jeunes émigrés manifestent un désir ardent d'amasser beaucoup d'argent dans un court délai. Cette ambition expliquerait la préférence de la destination européenne à celle des Etats Unis où il faut séjourner plus de cinq (5) années avant de revenir chez soi pour la première fois.

D'autre part, le désir soutenu d'aller jusqu'au bout de leur aventure, suscité par des motivations fortes n'empêche pas, cependant, les jeunes émigrés lougatois à envisager le retour définitif avec des projets plus ou moins précis.

D- LA QUESTION DU RETOUR DEFINITIF

1- L'Intention

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Ne répond pas	14	8,97
Oui à long terme (10 ans +)	53	33,97
Oui à moyen terme (6-9 ans)	64	41,02
Oui à court terme (1 à 5 ans)	25	16,02
TOTAL	156	100

TABLEAU N° 14 : Intention de revenir

Ils sont 142 sur 156, soit 91,02 % à avoir l'intention de rentrer définitivement au terroir, à Louga, avec cependant des délais différents.

C'est ainsi que 53 personnes, soit 33,97 % voudraient revenir définitivement au terroir dans un long terme (10 ans et plus), 64 autres soit 41,02 % envisagent le retour dans un moyen terme (6 à 9 ans). Seuls 25 sur 156, soit 16,02 % envisagent le retour dans un court terme (1 à 5 ans).

Il ressort de ces données complétées par les entretiens que les jeunes émigrés lougatois ne sont pas encore décidés à rentrer de sitôt à Louga, même s'ils y ambitionnent des projets.

2- Les projets envisagés

	Nombre (N)	Pourcentage (%)
Ne répond pas	29	18,59
Investir dans l'immobilier	50	32,05
Tenir un commerce	67	42,95
Créer un projet agricole	3	1,92
Créer une entreprise	4	2,56
Envoi des parents à la Mecque	3	1,92
TOTAL	156	100

TABLEAU N° 15 : Projets envisagés

Sur les 156 émigrés composant notre échantillon, 50 (32,05 %) disent vouloir investir dans l'immobilier et 67 autres (42,95 %) envisagent de tenir un commerce à Louga.

Une telle situation indique clairement que le souci des jeunes émigrés lougatois n'est pas d'investir dans l'agriculture encore moins dans une entreprise de production créatrice d'emplois. Ils évoquent comme explications, le moins de risques que comportent les investissements dans les secteurs du commerce et de l'immobilier, lesquels investissements leur permettent, par ailleurs, d'entretenir le bon standing de vie de leur famille restée au pays.

CONCLUSION PARTIELLE

L'enquête effectuée sur le terrain a ressorti tout le rôle central que joue la famille dans l'émigration des jeunes Lougatois, notamment avec la voie principale d'accès en Occident offerte par les moyens familiaux.

De même, au vu des motivations, l'objectif visé, en dernier ressort, est de se placer, la famille avec, sur un « haut piédestal social », confirmant ainsi l'hypothèse annoncée.

Chaque famille lougatoise chercherait donc à envoyer ses enfants en Occident pour pouvoir accéder à un bon standing de vie, entretenu soit par les importants transferts de l'épargne du fils émigré, soit par les produits d'un commerce ou d'un bien immobilier investi par celui-ci.

L'on se soucie peu du niveau scolaire de ses enfants ; car le diplôme ne constitue plus le moyen désigné de réussite sociale devant les importantes sommes d'argent envoyées par les « Modou » et les villas de luxe construites par ces derniers.

Par ailleurs, contrairement aux « France' Naabé » du Fouta (Vallée du fleuve Sénégal), les associations d'entraide, de solidarité entre les émigrés, et même les dahiras de jeunes émigrés, restent de nature familiale sans aucune incidence sur l'environnement économique de la localité.

Le constat global dégagé indique également toutes les difficultés qui peuvent surgir quant à la mise sur pied d'un programme d'insertion des émigrés dans le tissu socio-économique du terroir d'origine.

C'est pourquoi, il conviendrait de mener une réflexion approfondie, à la lumière du Tableau général ci-dessus dressé, afin de dégager le programme approprié pour la localité.

QUATRIEME PARTIE

LES CONTOURS D'UN PROGRAMME D'INSERTION DES JEUNES EMIGRES LOUGATOIS

QUATRIEME PARTIE

LES CONTOURS D'UN PROGRAMME D'INSERTION DES JEUNES EMIGRES LOUGATOIS

Chapitre premier : LE DEFI DE L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

A- Signification du concept

Défini comme étant l'intégration d'un individu (ou d'un groupe) dans un milieu social différent, le concept d'insertion pose la problématique de l'insertion sociale et celle de la réinsertion sociale.

L'insertion sociale concerne surtout les travailleurs immigrés installés dans les grands pays industriels en Europe et aux Etats-Unis. C'est le cas de l'intégration des travailleurs africains installés en France.

Ce sont souvent des communautés qui éprouvent des difficultés à s'intégrer dans la société d'accueil, du fait notamment des chocs culturels.

Dans le cas de la réinsertion sociale, les groupes concernés sont des couches qui, bien qu'appartenant culturellement à la société, n'en sont pas moins exclues. En général, il s'agit de couches défavorisées qui ne parviennent pas à entrer dans les principales institutions sociales que sont le mariage et le travail.

Cela explique aujourd'hui, la persistance des problèmes que pose l'insertion des jeunes dans les sociétés actuelles.

Cette insertion sociale s'accompagne de plus en plus d'une insertion économique en raison des préoccupations réelles que pose le chômage des jeunes. En effet, les jeunes Sénégalais âgés de 15 à 34 ans constituent 63,61 % de la population active en chômage.⁽¹⁷⁾

Aussi, dans la société actuelle faite de consommation, où les revenus personnels sont indispensables pour une existence sociale correcte, l'insertion revêt-elle un caractère socio-économique.

B- Le cas spécifique des émigrés lougatois

S'inscrivant toujours dans le sillage de l'approche générale ci-dessus présentée, l'insertion sociale et économique des jeunes émigrés lougatois est avant tout une réinsertion sociale.

Celle-ci devrait être envisagée comme une réintégration des émigrés dans les structures sociales où ils doivent davantage s'imprégner des préoccupations fondamentales de la société.

Aussi, dans cette perspective, l'émigré serait-il perçu comme un agent de changement social, porteur de progrès.

L'insertion est également socio-économique en ce sens que l'émigré ayant réussi à l'étranger, dispose de revenus qui peuvent être des sources de relance de l'économie du terroir.

De même, leur capacité d'entreprise exprimée en Occident pourrait être mise au service de leur société.

(17) : Rapport final : Forum sous-régional des jeunes Op. CIL, page 42

C- Justifications

La nécessité d'une insertion socio-économique des jeunes émigrés lougatois repose sur trois raisons fondamentales.

Les deux premières liées à la localité, sont d'ordre social et économique ; tandis que la troisième est inhérente au contexte actuel des pays d'accueil.

1- Les raisons d'ordre social

Il est ressorti, dans l'analyse faite plus haut sur la pluralité de la jeunesse de Louga,, que toutes les caractéristiques de la jeunesse émigrée lougatoise renvoient à une sous-culture fort distinctive.

Même si ces émigrés reviennent, pour la plupart, avec les éléments fondamentaux de la culture du terroir, il reste que leurs valeurs nouvelles, leurs normes propres, ou encore leur nouveau rôle social, constituent autant d'éléments culturels secondaires qui leur confèrent une sous-culture.

Ainsi, afin d'éviter que cette sous-culture ne s'exprime à contre courant des défis majeurs de la société actuelle, une remobilisation sociale des émigrés serait nécessaire. D'autant que les modes de pensée, les attitudes et les perceptions de cette couche de la société lougatoise déterminent pour beaucoup, leur marginalisation de plus en plus manifeste.

2- Les raisons d'ordre économique

La présente étude a également montré que les émigrés Lougatois, contrairement à ceux du Fouta, ne s'investissent pas dans des projets de développement intéressant la population lougatoise.

Les seules associations familiales qui existent s'investissent beaucoup plus dans les secteurs du commerce et de l'immobilier sans incidence significative sur l'état de l'économie lougatoise.

Ce manque d'initiative locale, de la part des émigrés est moins compréhensible dans la mesure où ces derniers se sont investis avec succès à l'étranger.

Un tel handicap, qui semble être un vide, montre combien il serait important de susciter chez les émigrés aux revenus réels, un esprit d'initiative tourné vers le développement d'un terroir dont les difficultés les ont amenés à émigrer.

3- Le contexte actuel des pays d'accueil

En plus d'un climat socio-politique hostile, l'immigré fait désormais face à une nouvelle situation économique européenne où l'expatrié trouve difficilement du travail.

Beaucoup de travaux, antérieurement réservés aux immigrés leur sont de moins en moins accessibles. En raison de cette décadence de l'offre sur le marché européen, les projections faites par les bailleurs de fonds indiquent que les rapatriements de salaires des Sénégalais vivant à l'étranger vont décroître.

D'après la Banque Mondiale, dans son étude « Sénégal, défi de l'intégration internationale »⁽¹⁸⁾, citée par Walfadjri, « malgré les signes d'une reprise économique en France, par exemple, et en dépit des perspectives favorables à moyen terme pour l'activité économique dans l'Ue, la demande de main d'oeuvre immigrée est projetée de décroître en raison des niveaux élevés de chômage structurel et du flux intensifié d'immigrés en provenance de l'Est et de l'ancienne Union soviétique ».

A ces raisons, s'ajoutent d'autres éléments liés aux accord de Schengen et à la sécurité. L'étude précitée précise à ce sujet que « le marché sera probablement caractérisé par une limitation plus sévère du nombre de travailleurs immigrés, en partie à cause de l'élimination, au sein de l'Ue, des obstacles au mouvement des travailleurs (Accord de Schengen) et à cause des inquiétudes actuelles concernant le potentiel pour une immigration à grande échelle, surtout en provenance d'Afrique du Nord ».

Toutes choses qui font qu'aujourd'hui, il est nécessaire voire urgent d'initier un programme d'insertion basé sur des stratégies adaptées au contexte lougatois.

(18) - GUEYE, O. « Rapatriement des salaires des émigrés » Quotidien Walfadjri, 3 avril 1998 N 1817 p. 5

Chapitre II : POUR UN PROGRAMME CENTRE SUR LES EMIGRES

A- Problématique

Dans un pays sous-développé comme le Sénégal, les mouvements centripètes de capitaux peuvent jouer un rôle précieux pour une économie qui souffre de l'absence d'un tissu industriel performant.

Au sein de ces mouvements de capitaux qui comptent plusieurs composantes, les transferts de fonds des Sénégalais résidant à l'extérieur constituent l'une des branches vitales, d'autant qu'ils remplissent des fonctions sociales.

En effet, les fonds transférés sont essentiellement destinés aux familles confrontées avec les difficultés quotidiennes de la vie.

En outre, compte tenu des possibilités d'investissement au moyen de ces énormes capitaux transférés, tout processus légal, digne et non suicidaire qui consisterait à renforcer ce flux entrant de fonds, devrait à la limite être encouragé.

L'une des méthodes les plus souples et accessibles aux Etats en difficulté, relèverait de la démarche de l'émigré qui va chercher ces fonds en terre étrangère et les transférer vers son pays d'origine.

En ce domaine, l'analyse du mouvement de rapatriement des fonds appartenant aux émigrés Sénégalais en général, et aux émigrés Longatois en particulier, montre que cette méthode est bien maîtrisée.

En effet, les rapatriements de salaires des Sénégalais résidant en Europe et aux Etats-Unis « comptent pour 10 % des revenus des opérations courantes et 2,5 % du PIB, soit près de cinq (5) milliards de francs CFA »⁽¹⁹⁾

(19) Walfrediri, op.cit., page 5

L'importance de ces transferts pour l'économie sénégalaise avait d'ailleurs amené certaines banques sénégalaises à ouvrir des bureaux en Europe et aux Etats-Unis en vue de faciliter ces opérations de rapatriement.

Dans le cadre de ces opérations de rapatriement par voies postale et bancaire, il est important de noter que l'essentiel est du fait des émigrés Lougatois et de ceux originaires du Fouta dans la région de Saint-Louis.

D'autre part, l'importance de ces revenus, qui sont des retombées positives de l'émigration sont un atout majeur pour le développement des localités d'origine.

Aussi, conviendrait-il, au delà du rôle social et familial de ces fonds rapatriés, de mener une réflexion en vue d'aboutir à la mise à profit de ce « potentiel émigré » au service de la localité lougatoise.

B- Pour des investissements massifs productifs

Sans trop entrer dans les labyrinthes des choix juridico-économiques des structures productives classiques, les investissements massifs productifs nécessiteraient l'implication d'autres fonds en plus des contreparties des jeunes émigrés.

Aussi bien l'Etat, la coopération décentralisée et les bailleurs de fonds devraient s'impliquer en qualité de partenaires, au vu des possibilités énormes d'apports propres des émigrés.

1- La solution des Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E.)

Le choix des P.M.E. repose sur les avantages qu'offre la part importante de liquidité dont disposeraient ces « entreprises émigrées », notamment en terme d'avoirs en devises.

Cet atout majeur pourrait contribuer à assouplir les exigences du système bancaire. Car, malgré leurs possibilités réelles de financement dont elles disposent

aujourd'hui, les banques sénégalaises adoptent une attitude très prudente voire méfiante vis-à-vis des investissements productifs à moyen terme.

Or, le financement bancaire devrait accompagner la mobilisation de l'épargne pour une relance durable de la production locale.

2- Les domaines d'action

Pour la plupart insoupçonnées, voire minimisées, les potentialités économiques de la région de Louga sont certaines.

En dehors de l'agriculture et de l'élevage, Louga dispose d'énormes possibilités dans les domaines de l'artisanat, de la pêche, mais aussi de l'agro-industrie.

Aujourd'hui, il conviendrait de redynamiser ces secteurs dans un cadre d'entrepreneuriat plus moderne tourné vers des exportations massives.

Le secteur des services devrait aussi être exploré.

Egalement, compte tenu des nouvelles facilités qu'offre le marché de l'U.E.M.O.A, les futures P.M.E devraient miser sur la qualité pour être compétitives.

Toutefois, même si ces investissements productifs des émigrés en partenariat avec les bailleurs de fonds demeurent une voie salubre, il n'empêche que sans une bonne préparation à affronter ces nouvelles responsabilités, toute initiative risquerait d'aller à vau-l'eau.

C- La nécessité d'une formation à l'entrepreneuriat

Tout en ressemblant sur certains aspects au Projet Entrepreneuriat Jeunesse (P.E.J.) du Ministère de la Jeunesse et des Sports du Sénégal, l'initiative préconisée est assez singulière. Car, elle cible une catégorie de jeunes ayant déjà entrepris, à sa manière, de s'investir en terre étrangère en bravant de multiples difficultés.

La mise en oeuvre de cette formation du jeune émigré à l'entrepreneuriat nécessiterait les éléments suivants :

1- Création de centres locaux d'accueil et d'orientation

Ces centres auraient pour vocation d'être des interlocuteurs directs des jeunes émigrés désireux de s'insérer dans le tissu socio-économique de leur terroir d'origine.

Lieux d'accompagnement et d'initiation à l'autogestion, ces centres constitueraient des piliers fondamentaux de l'initiative préconisée, car c'est à ce niveau qu'il faudrait parvenir à convaincre les émigrés à s'approprier de cette stratégie de retour centrée sur eux-mêmes.

C'est également, à ce niveau qu'il faudrait créer des espaces de rencontre entre les émigrés, afin de voir émerger de véritables organisations d'émigrés tournées vers le développement de la zone lougatoise.

2- Mise en oeuvre d'un réseau adapté de communication

Cet axe tournerait autour de stratégies de communication de nature à informer et à sensibiliser les populations afin de susciter leur participation à cette entreprise. Il s'agit d'un axe d'autant plus nécessaire qu'il trouve son inspiration dans le rôle primordial joué par les familles lougatoises dans l'émigration.

En dernière instance, la réussite de l'initiative préconisée reposerait sur un bon réseau de communication capable d'impliquer les populations à cette entreprise.

3- Le contenu pédagogique

La formation de futurs entrepreneurs parmi les émigrés nécessiterait au préalable, une alphabétisation poussée, compte tenu de leur faible niveau d'instruction. En effet, d'après l'enquête effectuée sur le terrain, 65,38 % des émigrés interrogés ne dépassent pas le niveau de l'école primaire (cf. Tableau n° 6).

D'autre part, des rudiments dans les domaines concernés, notamment en gestion d'entreprises, devraient être mis à la disposition de ceux-là.

Conclusion partielle

Centré sur la valorisation des ressources humaines, ce programme d'insertion viserait de multiples objectifs dont l'émergence de jeunes opérateurs économiques au service du terroir et de la nation.

Plus qu'une insertion, le but visé serait un redéploiement d'énergie exprimée ailleurs ; car les jeunes en question se sont pour la plupart illustrés avec succès à l'étranger.

Toutefois, la métamorphose souhaitée, ne saurait avoir lieu sans une reconsidération du contexte local tout à fait différent de l'étranger où les Sénégalais réussissent jusque-là.

Il s'agirait moins de reproduire le contexte étranger que de rendre réceptif l'environnement socio-économique du terroir d'origine pour qu'enfin l'émigré sénégalais puisse entreprendre et réussir chez lui.

Et, toute solution proposée dans ce sens, sans une information et une implication des familles, risquerait d'être vaine.

CONCLUSION GENERALE

Avec la persistance de la dégradation du contexte économique et écologique locale, l'émigration lougatoise a pris de l'ampleur, s'est délocalisée et a gagné toutes les couches de la population.

Cette généralisation du phénomène migratoire a fini par conforter Louga parmi les zones réputées de grande émigration, à côté des régions naturelles de la Vallée du Fleuve et du Grand Ferlo, confrontées toutes à une longue sécheresse aux conséquences néfastes sur l'activité économique.

Toutefois, la présente étude qui a porté sur le cas spécifique de l'agglomération lougatoise, a permis d'identifier la particularité de cette dernière dans le concert sahélien.

En effet, au-delà des raisons économiques liées à la rareté des pluies dans une zone essentiellement agricole, l'émigration lougatoise trouve de plus en plus ses fondements dans l'espace familial. Car, présente dans la localité depuis les indépendances, l'émigration est finalement adoptée et érigée en moyen privilégié de réussite sociale et d'accès au prestige.

Cela est visible à travers tout un ensemble d'attitudes distinctives des jeunes émigrés qui rivalisent d'ardeur dans la recherche d'un bon standing de vie au sein d'une population durement éprouvée par la crise.

Ainsi, convaincue des vertus de la voie migratoire, la famille lougatoise motive et donne à ses jeunes membres les moyens d'aller en Occident, malgré toutes les difficultés et dissuasions dont les plus récentes sont des lois restrictives.

Toutes choses qui font que le voyage pour l'Occident des jeunes Lougatois est aujourd'hui volontaire, mûri, recherché, voire préparé. Des stratégies sont développées depuis le jeune âge où l'on est ébahi par la considération vouée au parent ou au voisin émigré.

Cette notoriété qui entoure l'émigré de retour d'Occident a bouleversé tout le système de modèles dans une société lougatoise où la réussite scolaire et universitaire n'est plus la référence.

Par contre, à part la situation des familles d'où sont issus les émigrés, Louga ne bénéficie presque pas des retombées positives de cette émigration. Il n'existe même pas d'association de développement à l'actif des émigrés.

Ce manque d'attention à l'égard de la situation morose qui a contribué à les pousser dans les canaux de l'émigration, appelle la nécessité d'une sensibilisation et d'une implication de ces jeunes Lougatois dans la recherche de solutions aux innombrables difficultés de la localité.

Pour ce faire, un programme d'insertion centré sur le dynamisme de l'émigré, serait une option adaptée à la zone.

L'objectif d'un tel programme dont les contours ont été définis plus haut, serait de susciter chez les jeunes émigrés lougatois, un élan de retour au service de la société globale.

Il s'agit notamment, à travers un espace élargi de partenariat, de mettre l'accent sur la sensibilisation et la formation à l'initiative de petites et moyennes entreprises afin que les émigrés ayant réussi en Occident deviennent des opérateurs économiques qui s'investissent dans une production locale créatrice d'emplois.

Aussi, un accompagnement serait-il préconisé compte tenu de leur niveau d'instruction et du contexte socio-économique très différent.

En définitive, l'objectif du programme résiderait dans la recherche d'autres alternatives pouvant s'offrir aux jeunes Lougatois à côté de la seule voie de l'émigration qui est parfois périlleuse. Car, l'émigration a aussi son lot de désespoirs, de désillusions et de fins tragiques.

En effet, la réussite des uns ou les transferts de fonds importants cachent mal le désenchantement des autres qui sont tombés dans la déchéance, l'oubli ou dans une lutte sans espoir contre le VIH/SIDA.

Sans oublier ceux qui sont morts dans les prisons occidentales ou ont succombé à la suite d'agressions racistes ou policières en terre étrangère.

Autant de faits qui rappellent que l'émigration n'est pas une fin, mais simplement un chemin offert aux contrées pauvres de pouvoir respirer. Elle ne saurait même pas être un tremplin éternel, au regard des grands défis d'un développement centré sur les ressources humaines.

Par ailleurs, au-delà de l'agglomération lougatoise, ce sont toutes les zones sahéliennes d'émigration qui sont interpellées. L'enjeu, c'est le développement du SAHEL à partir de ses ressources humaines.

Et, dans cette perspective, les émigrés qui ont donné la preuve de leur dynamisme en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique, devraient être la rampe à partir de laquelle, pourrait être lancée la machine porteuse d'espoir et de renaissance.

ANNEXE**Questionnaire****I- IDENTIFICATION DE L'ENQUETE**n **1- Tranche d'âge**

- | | | | |
|--------------------------------|-------------|--------------------------------|-----------------------|
| <input type="text" value="0"/> | 15 - 19 ans | <input type="text" value="2"/> | 25 ans et + |
| <input type="text" value="1"/> | 20 - 24 ans | <input type="text" value="3"/> | Ne répond pas (N R P) |

2- Lieu d'origine

- | | | | |
|--------------------------------|---------|--------------------------------|-------|
| <input type="text" value="0"/> | village | <input type="text" value="2"/> | N R P |
| <input type="text" value="1"/> | ville | | |

3- Position dans la fraterie

- | | | | |
|--------------------------------|---------------|--------------------------------|----------------|
| <input type="text" value="2"/> | premier rang | <input type="text" value="2"/> | troisième rang |
| <input type="text" value="1"/> | deuxième rang | <input type="text" value="3"/> | N R P |

4- Pays d'accueil

- | | | | | | | | |
|--------------------------------|--------|--------------------------------|---------|--------------------------------|------------|--------------------------------|--------|
| <input type="text" value="0"/> | France | <input type="text" value="2"/> | Espagne | <input type="text" value="4"/> | Suisse | <input type="text" value="6"/> | N.R.P. |
| <input type="text" value="1"/> | Italie | <input type="text" value="3"/> | U S A | <input type="text" value="5"/> | Autre pays | | |

II- RELIGION

- A quelle religion appartenez-vous ?

- | | | | |
|--------------------------------|------------|--------------------------------|--------|
| <input type="text" value="0"/> | Musulman | <input type="text" value="2"/> | Autres |
| <input type="text" value="1"/> | Catholique | <input type="text" value="3"/> | N.R.P. |

III- CONFRERIE

- A quelle confrérie appartenez-vous ?

- | | | | | | | | |
|--------------------------------|---------|--------------------------------|---------|--------------------------------|------------------|--------------------------------|--------|
| <input type="text" value="0"/> | Mouride | <input type="text" value="2"/> | Khadrna | <input type="text" value="4"/> | Niassène | <input type="text" value="6"/> | N R P. |
| <input type="text" value="1"/> | Tidiane | <input type="text" value="3"/> | Layene | <input type="text" value="5"/> | Aucune confrérie | | |

IV- GROUPE ETHNIQUE

1- A quelle ethnie appartenez-vous ?

- | | | | | | |
|--------------------------------|------------|--------------------------------|-------|--------------------------------|--------|
| <input type="text" value="0"/> | Wolof | <input type="text" value="2"/> | Peul | <input type="text" value="4"/> | Autre |
| <input type="text" value="1"/> | Toucouleur | <input type="text" value="3"/> | Laobé | <input type="text" value="5"/> | N.R.P. |

2- Appartenez-vous à une caste ?

- | | | | | | | | |
|--------------------------------|----------|--------------------------------|-------------|--------------------------------|--------|--------------------------------|-------|
| <input type="text" value="0"/> | Griot | <input type="text" value="2"/> | Cordonniers | <input type="text" value="4"/> | Guer | | |
| <input type="text" value="1"/> | Forgeron | <input type="text" value="3"/> | Rabb | <input type="text" value="5"/> | Autres | <input type="text" value="6"/> | N.R.P |

V- STATUT FAMILIAL

- Etes-vous : 0 marié 2 divorcé 4 N.R.P.
1 célibataire 3 veuf

VI- STATUT PROFESSIONNEL**1- Quelle est votre profession ?**

0 Commerçant 2 Ouvrier et Commerçant 4 Cultivateur
1 Ouvrier 3 Sans qualification 5 Artisan
6 N.R.P.

2- Quelle est la profession de votre père ?

0 Commerçant 3 Cultivateur 6 Menuisier 9 Autres
1 Ouvrier 4 Eleveur 7 Bijoutier 10 N.R.P.
2 Marabout 5 Tailleur 8 Bûcheron

3- Avez-vous déjà exercé un métier ?

0 Oui 1 Non 2 N.R.P.

VII- NIVEAU D'ETUDE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE**1- Quelle est la dernière école fréquentée ?**

0 Primaire 2 Ecole coranique 4 N.R.P.
1 Secondaire 3 Ecole franco-arabe

2- Quelle est le dernier diplôme obtenu ?

0 Néant 2 BFEM 4 Autres
1 CEPE 3 BAC 5 N.R.P.

VIII- MOTIVATIONS**1- Depuis quand avez-vous décidé d'émigrer ?**

0 10 ans et + 2 6 ans - 4 ans 4 moins d'1 an
1 9 ans - 7 ans 3 3 ans - 1 an 5 N.R.P.

2- Pourquoi avez-vous décidé d'émigrer ?

0 Trouver un emploi 4 Pour la qualité de vie des Européens
1 Aider la famille 5 Amasser beaucoup d'argent
2 Echapper au chômage 6 Poursuivre les études

3 Bon standing

7 Avoir une qualification professionnelle, technique

8 N.R.P

IX- MOYENS D'ACCES EN OCCIDENT

Avec quels moyens avez-vous accédé en Occident ?

0 Source personnelle

3 Par les troupes théâtrales

1 Moyens familiaux

4 Par un organisme (privé ou international)

2 Moyens associatifs

5 Par des amis et des parents résidant en Occident

6 N R P

X-APPARTENANCE A UNE ASSOCIATION

1- Appartenez-vous à une association ? Si oui, de quelle nature ?

0 A.S.C

2 A Caractère confrérique

1 Association des jeunes du village

3 A Caractère économique

4 G.I.E (Groupement d'Intérêt Economique)

5 N R.P.

2- Quelles sont les actions réalisées par votre association ?

0 Agricole

2 Sanitaire

4 N R.P.

1 Confrérique

3 Assistance sociale

XI-DIFFICULTES RENCONTREES

- Qu'est-ce qui vous pose le plus de problèmes dans le pays d'accueil ?

0 Racisme.

2 Contrôles de police

4 Culture européenne

1 Intolérance

3 Nouvelles lois sur l'immigration

5 N.R.P

XII-PROJETS

- Quels sont les projets que vous comptez réaliser à Louga ?

0 Investir dans l'immobilier

2 Créer un projet agricole

1 Tenir un commerce

3 Créer une entreprise

4 Envoi des parents à la Mecque

5 Ne répond pas

XIII-RETOUR

- Avez-vous l'intention de rentrer définitivement à Louga ?

0 Oui à long terme (10 ans +)

2 Oui à court terme (1 à 5 ans)

1 Oui à moyen terme (6 - 9 ans)

3 Non

4 N R P

BIBLIOGRAPHIE

A- Ouvrages généraux

- 1- **BOUAMAMA, Said.** La Citoyenneté dans tous ses Etats de l'Immigration à la Nouvelle Citoyenneté.
L'Harmattan, Paris, 1992. 361 p

- 2- **COOMBS, Philip H.** La Crise Mondiale de l'Education
De Bocck Université, Bruxelles, 1989. 373 p

- 3- **DIOP, Abdoulaye Bara.** La Société Wolof : Tradition et Changement.
Les systèmes d'Inégalité et de Domination
Editions Karthala, Paris, 1981. Pages 33 - 46

- 4- **ELLIS, Stephen.** L'Afrique Maintenant
Karthala, Paris, 1995 485 p

- 5- **FALLOUX, François ;**
- **MUKENDI, Aleki.** Lutte Contre la Désertification et Gestion des Ressources dans les Zones Sahélienne et Soudanienne de l'Afrique de l'Ouest.
Banque Mondiale, Washington, 1988. 132 p

- 6- **GALLAND, Olivier** Sociologie de la Jeunesse : L'Entrée dans la vie. Armand Colin, Paris, 1991 231 p

- 7- **KEBE, Ibrahima** Contribution à une Meilleure Connaissance de la Jeunesse de Louga
Monographie. INSEPS, Dakar, 1984 77 p

- 8- **SAMUEL, M.** Les Migrations Soninké vers la France.
Thèse doctorat 3^{ème} cycle. Paris I, 1975 491 p

- 9- **SANE, Ibou.** De l'Economie Informelle au Commerce International : Les Réseaux des Marchands Ambulants Sénégalais en France.
Thèse doctorat Université Lumière Lyon II, mai 1993 396 p

- 10- **SARR, Moustapha.** Louga et sa Région Essai d'Intégration des Rapports Ville-Campagne dans la Problématique du Développement - IFAN.
Dakar, 1973

- 11- TAMBA, Moustapha. Les Rapports au Sacré de la Communauté Sénégalaise en France : Cas d'Etude dans les Agglomérations parisiennes et lyonnaises
Thèse doctorat Université Jean Moulin Lyon 3.
1995 P 381 - 386
- 12- TCHAPTCHET, François Pinardel Communautarisme et Solidarité Africaine L'Expérience Associative Camerounaise
Thèse, Doctorat de Université de Paris VIII,
1988 340 P
- 13- TRAORE, Sidi. Les Impacts Financiers et Economiques des Migrations des Populations de Guidimakha en France sur leur Région d'Origine.
Mémoire DEA Université Cheikh Anta Diop,
Dakar, 1991 - 1992. 39 p.

B- Revues - Articles de presse - Rapports

- 14- AÏDARA, Vieux. « Sénégalais de France Les illusions perdues »
Sud Quotidien, 15 décembre 1997 N° 1408
page 11
- 15- BAROU, Jacques. « Immigrés Africains Devant la Caméra »
In Journal des Africanistes, Tome 60, n° 1,
1990 p. 141 - 151
- 16- BELGUENDOZ, Abdelkrim « Les Jeunes Maghrebins en Europe Deuxième Génération, Deuxième Chance pour le Développement au Maghreb »
In Revue Juridique Politique et Economique du Maroc, N° 21, 1988, p 69 - 102
- 17- BENSMAIL, B. « Notes sur les Aspects Transculturels et Psychopathologiques de la Migration Maghrébine en France »
In Psychopathologie Africaine, n° 3,
1990-1991 p. 305 - 327.
- 18- BIFFOT, Laurent. « Immigration Africaine et Ressources Humaines » In Moules et Cultures
t. LII, N° 2-3-4, 1992, p. 497 - 533

19- DE LA BROSSE, Renaud.

« Les Immigrés, Acteurs de la Coopération ?
Le cas des Immigrés de la vallée du Fleuve
Sénégal en France »
In Afrique 2000, N 19, Oct-Nov-Dec. 1994,
p 21 - 34

20- GUEYE, O.

« Rapatriement des salaires des émigrés »
Quotidien Wal Fadjri 3 avril 1998 - N 1817
page 5

21- JANVRY, Alain de ;
- SADOULET, Elizabeth ;
- WILCOX, Linda :

« La Main-d'oeuvre Rurale en Amérique
Latine »
In : Revue Internationale du Travail, N 6,
1989, p. 773 - 803.

22- NGAKOUTOU, Timothée :

« La Jeunesse Africaine Face aux
Changements Socio-Economiques et
Culturels »
In : UNESCO-Afrique, N 1, mars 1991,
p. 37 - 41

23- TIETCHEU, Jeanne :

« Immigration : L'exception européenne »
Jeune Afrique Economie, 1er avril 1997
N 1817, page 5.

24- Actes du Séminaire :

« Stratégies et politiques alimentaires
au SAHEL »
Ouagadougou. BF, 12-15 juin 1989

25- Rapport final :

« Jeunesse et Population » Forum sous-
régional des Jeunes. Dakar 30 mars - 3 avril
1997

26- Rapport officiel :

« Population et Habitat »
Journée Mondiale de la Population -
Ministère de l'Economie, des Finances et du
Plan Dakar, 11 juillet 1996

27- Rapport de Synthèse des

« La Table Ronde sur le Développement
Socio-Economique de la Région de Kayes »
Kayes (Mali) du 27 au 29 janvier 1997

